



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 018

Le vendredi 12 juin 2020



Président : M. Sean Casey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le vendredi 12 juin 2020

• (1405)

[Traduction]

Le président (M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 18^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Conformément aux ordres de renvoi du 11 avril et du 26 mai 2020, le Comité reprend son étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.

La réunion d'aujourd'hui se déroule par vidéoconférence, et les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Le site Web montrera toujours la personne qui a la parole, plutôt que l'ensemble du Comité.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous êtes prêts à vous exprimer, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler à tous, et particulièrement aux témoins, de bien vouloir utiliser le canal de la langue dans laquelle vous vous exprimez. Si vous passez de l'anglais au français, et inversement, assurez-vous de changer de canal avant de parler dans l'autre langue. Cela aidera énormément nos interprètes.

J'aimerais remercier les témoins d'être avec nous aujourd'hui. Nous accueillons Emma Rose Bienvenu, qui comparait à titre personnel. Nous recevons également Babacar Faye, président, ainsi que Timothy Gulliver, commissaire à la revendication du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa.

Madame Bienvenu, je vous prie de nous présenter votre déclaration.

Mme Emma Rose Bienvenu (à titre personnel): Merci.

J'aimerais commencer par remercier le Comité de son invitation. Je félicite ses membres de vouloir entendre des membres de la société canadienne de tous les horizons, y compris une jeune Canadienne comme moi.

Je m'appelle Emma Rose Bienvenu. J'ai récemment obtenu mon diplôme de droit de l'Université McGill. Je détiens également une maîtrise en économie et une maîtrise en droit des affaires de Sciences Po, à Paris, et de l'Université de la Pennsylvanie.

Mes observations d'aujourd'hui portent sur trois sujets. J'aimerais d'abord vous toucher quelques mots de ma perception de la crise, pour bien mettre en contexte les recommandations que je ferai un peu plus tard. J'aborderai ensuite les façons de renouveler et de parfaire les compétences de la main-d'œuvre canadienne. Enfin, je vous parlerai de la façon dont le gouvernement peut mieux appuyer les étudiants, particulièrement les étudiants handicapés.

Je commencerai par exposer deux croyances et postulats qui guident ma façon de voir la crise actuelle. Premièrement, je suis d'avis qu'il est impératif que le gouvernement fasse de la morbidité et non de la mortalité une considération de premier plan dans ses décisions stratégiques, particulièrement lorsqu'il évalue les risques acceptables de l'exposition au virus dans la perspective d'une réouverture économique provisoire.

Les effets du coronavirus sont souvent présentés en termes binaires. Nous mettons l'accent sur les décès — tant de personnes survivent et tant en meurent —, puis nous jugeons du succès ou de l'échec des mesures prises par le gouvernement en fonction du nombre de citoyens décédés de la maladie. Cependant, les données scientifiques font ressortir de plus en plus nettement que la COVID-19 ne mène pas à des résultats binaires...

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le président, je m'excuse.

Le président: Madame Chabot, nous vous écoutons.

Mme Louise Chabot: Il n'y a pas d'interprétation à cause de la mauvaise qualité du son. Est-ce ce que l'on peut régler ce problème?

Le président: Je vous remercie, madame Chabot.

[Traduction]

Pouvez-vous attendre une seconde, madame Bienvenu?

Madame la greffière, je pense qu'il y a un problème touchant l'interprétation.

La greffière du Comité (Mme Marie-France Lafleur): On me dit que le son coupe. Tout semblait très bien fonctionner il y a quelques minutes à peine, mais quelque chose est arrivé. Permettez-moi de voir.

Le président: Notre équipe des TI veut-elle vérifier ce qui se passe? Peut-elle faire quelque chose? Si cela peut aider, nous pourrions entendre les représentants du syndicat étudiant d'abord et voir si le problème peut être résolu pendant qu'ils présentent leur exposé, puis revenir ensuite à Mme Bienvenu.

Mme Emma Rose Bienvenu: Est-ce seulement l'interprétation qui pose problème? Est-ce que les locuteurs anglophones m'entendent?

Le président: Oui.

[Français]

Mme Louise Chabot: Ce n'est pas le cas des participants francophones.

Le président: C'est le problème que nous voulons régler.

Mme Emma Rose Bienvenu: Si cela peut faciliter les choses, je pourrais laisser les autres étudiants parler en premier.

[Traduction]

La greffière: On me demande de passer au groupe suivant le temps de comprendre le problème.

Le président: Très bien.

Madame Bienvenu, nous entendrons les représentants du syndicat étudiant, après quoi nous vous redonnerons la parole. Vous pourrez alors choisir de reprendre là où vous étiez rendue ou de recommencer dès le début. Nous ne vous enlèverons pas de temps.

Nous donnerons maintenant un total de 10 minutes aux représentants du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa.

Monsieur Faye, la parole est à vous.

[Français]

M. Babacar Faye (président, Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le président et honorables parlementaires, bonjour. Je vous remercie de nous permettre de comparaître devant vous.

Je m'appelle Babacar Faye et je suis président du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa, ou SÉUO. Je suis accompagné de mon collègue, Tim Gulliver, commissaire à la revendication du Syndicat. Je présenterai un bref profil de notre communauté étudiante, puis je vous parlerai des conditions créées par cette crise et de la façon dont celle-ci touche les étudiants. J'aborderai plus particulièrement leur situation financière.

J'aimerais tout d'abord souligner que nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement pour les démarches entreprises afin d'aider les étudiants canadiens, ainsi qu'envers le Parlement et les députés de l'opposition, qui ne cessent de chercher des solutions pour aider les étudiants à surmonter les défis auxquels ils doivent faire face pendant cette crise. Ces actions ont d'ores et déjà atténué plusieurs des défis que doivent surmonter les milliers d'étudiants du premier cycle représentés par le SÉUO.

Le monde s'est figé pendant cette pandémie, et la communauté étudiante a elle aussi subi ses effets. Elle a dû faire la transition vers l'apprentissage à distance, ce qui lui a créé des obstacles supplémentaires. Cela s'ajoute aux défis que les étudiants ont en commun avec bon nombre de Canadiens, dont la perte d'emploi et de possibilités de carrière, le souci de payer son loyer et ses factures, de même que celui d'avoir la capacité d'acheter de quoi mettre sur la table.

Lorsqu'on a annoncé la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, bon nombre d'étudiants en fin de session étaient sans emploi et incapables de payer leur loyer pour le mois suivant. D'ailleurs, quelques milliers d'entre eux devaient quitter d'urgence leur résidence.

Certes, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants amène un certain répit. Toutefois, le coût de la vie n'est pas tellement différent pour la communauté étudiante que pour le reste de la population, et nous nous rendons compte que, même avec la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, la situation reste incertaine pour beaucoup d'entre eux.

En même temps, nous voyons poindre le spectre des frais de scolarité pour l'automne. Afin de mieux comprendre les effets de cette pandémie, entre le 5 mai et le 28 mai, nous avons mené un sondage auprès de notre population étudiante sur son expérience au cours de la crise et les répercussions de celle-ci sur les plans universitaire, fi-

nancier et psychologique. Le sondage a permis de déterminer que cette crise avait un effet sérieux sur la capacité des étudiants à couvrir leurs dépenses de base.

Dans le contexte ontarien, cela suit d'importantes compressions générales dans l'aide financière aux étudiants. Selon le sondage, 44 % de nos étudiants ont répondu être inquiets ou très inquiets de ne pas pouvoir payer leur loyer, et 60 % sont inquiets ou très inquiets quant à leur capacité à payer leurs frais de scolarité à l'automne. Il faut noter que 80 % pensent que les frais de scolarité d'automne devraient être réduits, si tous leurs cours étaient donnés en ligne. En fait, 95 % des cours se donnent en ligne à l'Université d'Ottawa.

Nous vivons une crise qui affecte tous les secteurs, y compris l'éducation et les étudiants. Bien que les étudiants bénéficient de plusieurs mesures d'appui, les frais de scolarité restent toujours une grande inquiétude. La situation est encore plus difficile pour les étudiants internationaux, dont plusieurs sont toujours au Canada à cause des conditions créées par cette pandémie. Juste hier, nous avons reçu un courriel d'un étudiant international qui ne pouvait rentrer chez lui et qui ne peut travailler au Canada. La compagnie aérienne a annulé son billet d'avion et de nouveaux billets coûteraient trop cher pour ses parents, qui doivent payer le loyer. Ils doivent choisir entre payer les frais de scolarité de leur fils ou mettre de la nourriture sur sa table. La situation de cet étudiant ne fait malheureusement pas exception, et de nombreux étudiants internationaux se retrouvent dans des situations particulièrement difficiles.

On a suspendu le montant limite d'heures que peuvent travailler les étudiants internationaux, et nous applaudissons à cette mesure du gouvernement. Toutefois, ce n'est toujours pas suffisant. Nombreux sont les étudiants internationaux qui ne peuvent pas demander la Prestation canadienne d'urgence, même s'ils subissent les sévères de cette pandémie en raison des précédentes limites.

Sans aide supplémentaire du gouvernement, compte tenu de la fermeture des frontières et des diverses circonstances créées par cette crise, les étudiants internationaux risquent d'être dans une situation assez précaire à l'automne. Beaucoup d'entre eux le sont déjà.

Il serait important de considérer d'étendre et de faire appliquer certaines mesures d'aide aux étudiants internationaux, dont la Bourse canadienne pour le bénévole étudiant, un programme de bourse pour les étudiants internationaux ou pour les établissements qui en accueillent, et la Prestation canadienne d'urgence elle-même.

Cette réalité dépasse le simple cadre financier. De nombreux étudiants, surtout les étudiants internationaux, affrontent des difficultés de nature diverse, difficultés qui risquent de se multiplier à l'automne, alors que beaucoup d'universités offriront des cours à distance. Ces difficultés soulèvent plusieurs questions quant à l'accès à du matériel d'apprentissage abordable et accessible à tous, ce que mon collègue M. Gulliver abordera dans son exposé.

• (1410)

Je vous remercie de votre attention.

Je cède maintenant la parole à mon collègue Timothy Gulliver, commissaire à la revendication du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa.

Le président: Je vous remercie, monsieur Faye.

Monsieur Gulliver, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Timothy Gulliver (commissaire à la revendication, Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa): Merci, monsieur Faye.

Je remercie le président et les membres du Comité de nous recevoir aujourd'hui pour entendre la perspective étudiante. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Pour avoir eu l'occasion de travailler sur la Colline l'an dernier, je suis très conscient de tout le travail que vous faites et du rôle que cette chambre et ses comités jouent dans la démocratie canadienne.

J'aimerais faire écho aux propos de mon collègue et attirer l'attention des membres du Comité sur les difficultés dont les étudiants nous font part.

Premièrement, la transition vers un modèle d'apprentissage exclusivement en ligne ne s'est pas nécessairement faite sans heurts. Bien que nous apprécions tous les efforts déployés par notre université et les autres qui ont rendu tout cela possible, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les disparités qui existent au sein de la population étudiante de premier cycle en raison de leur classe sociale, de leur race ou de leur milieu rural ou urbain, qui ont une incidence directe sur l'aptitude de certains d'avoir accès aux outils requis pour apprendre en ligne. Notons parmi ces outils les ordinateurs portables, les microphones, les webcams, une connexion WiFi stable et un endroit tranquille pour étudier et apprendre chez-soi. De plus, dans certains programmes, les étudiants peuvent devoir acheter d'autres logiciels ou outils d'apprentissage hors de prix, ce qui s'ajoute au fardeau financier auquel les étudiants sont déjà confrontés.

Bref, c'est un privilège que de pouvoir bien apprendre en ligne; ce n'est pas la réalité de tous. Dans notre sondage, nous avons constaté que les étudiants handicapés ou racialisés étaient plus critiques à l'égard de leur expérience d'apprentissage en ligne du printemps. Il faut y voir. Quand tous ces étudiants sont réunis sur le campus, beaucoup de ces difficultés sont atténuées, il y a une plus grande égalité des chances. Cependant, en ces temps sans précédent, l'apprentissage en ligne a levé le rideau sur les disparités qui existent au sein de notre communauté. Nous espérons que le gouvernement fédéral envisage une mesure stratégique telle qu'une bourse ponctuelle pour aider les étudiants qui auraient besoin d'une aide financière supplémentaire pour acheter les outils d'apprentissage dont ils ont besoin pour réussir dans un environnement d'apprentissage en ligne.

Deuxièmement, nous restons très conscients et inquiets des effets de la pandémie sur la santé mentale des étudiants. Comme beaucoup d'entre vous le savez sans doute, l'Université d'Ottawa fait partie des nombreuses institutions postsecondaires frappées par une crise de la santé mentale. Nous avons tragiquement perdu six étudiants par suicide sur le campus depuis avril 2019. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un problème systémique auquel il n'y a pas de solution simple, mais nous craignons que cette pandémie n'exacerbe la crise. Nous avons constaté que 63 % des étudiants sondés indiquent que leur santé mentale s'est détériorée ou qu'elle s'est beaucoup détériorée. C'est aussi ce qui ressortait d'un sondage effectué le mois dernier par Statistique Canada, selon lequel « près des deux tiers (64 %) des participants de 15 à 24 ans ont déclaré que la situation avait une incidence négative sur leur santé mentale depuis l'installation des mesures d'éloignement physique ». Les étudiants se sentent moins productifs et moins motivés et souffrent du

manque de liens sociaux. Une deuxième vague de COVID-19 aurait certainement pour effet d'exacerber ces difficultés.

Pour terminer, j'aimerais faire appel à tous les membres du Comité, si possible. Selon un rapport produit par la RBC en 2018, depuis 1990, la part du gouvernement dans le financement des universités a fondu de près de la moitié, tandis que les frais de scolarité des universités ont été multipliés par 2,7 en nombres réels.

J'ai pris la liberté de calculer l'âge moyen des membres du Comité. Je me suis rendu compte qu'en moyenne, ceux-ci étaient à l'université il y a une trentaine d'années, en 1990. Je vous dirais qu'il en coûte plus cher aujourd'hui d'aller à l'université qu'il en coûtait il y a 30 ans. En 1990, selon la RBC, il fallait travailler environ 300 heures au salaire minimum pour payer ses frais de scolarité. Il faut aujourd'hui en travailler plus de 500. En 1990, le montant réel moyen des frais de scolarité était d'environ 2 400 \$. Aujourd'hui, ces frais approchent davantage les 6 500 \$. En 1990, les étudiants à temps plein empruntaient en moyenne moins de 3 000 \$ par année. Aujourd'hui, ils empruntent en moyenne 6 000 \$ par année. Toujours selon la RBC, plus de 20 % des personnes qui obtiennent un diplôme de baccalauréat s'endettent de plus de 25 000 \$, un phénomène qui prend une ampleur exponentielle pour nos collègues qui étudient en droit ou en médecine.

Selon nous, il est essentiel que le gouvernement fédéral s'efforce d'inverser la tendance, faute de quoi les difficultés déjà associées aux études postsecondaires au Canada ne feront qu'empirer, compte tenu du climat économique actuel.

En conclusion, à court terme, nos priorités en tant que leaders étudiants sont: a) de réclamer l'inclusion des étudiants internationaux dans la réponse du gouvernement à la pandémie; b) de venir en aide aux étudiants désavantagés par l'apprentissage en ligne; c) de réclamer des mesures nationales globales pour protéger la santé mentale.

À long terme, quand nous réfléchissons à l'avenir du Canada après la COVID, nous croyons fermement que quelque chose doit changer. Nous devons ériger une société, après la COVID, où l'éducation sera au moins aussi abordable qu'elle l'était il y a 30 ans et où tous les étudiants pourront contribuer à relancer l'économie canadienne, plutôt que d'être accablés par une dette étudiante pendant des années.

Encore une fois, monsieur le président, je souhaite remercier les membres du Comité de leur attention aujourd'hui. Nous espérons que c'est le début d'une consultation soutenue des syndicats étudiants en cette période difficile.

Nous serons ravis de répondre à vos questions en temps et lieu. Merci.

• (1415)

Le président: Merci, monsieur Gulliver, je vous remercie de me rappeler que je fais monter la moyenne d'âge du groupe.

Nous espérons que les problèmes techniques ont été résolus.

Madame Bienvenu, la parole est à vous.

Mme Emma Rose Bienvenu: Merci, je pense que nous avons résolu les problèmes.

Encore une fois, je remercie les membres du Comité de leur invitation et je les félicite de vouloir entendre des membres de la société canadienne de tous les horizons, y compris une jeune Canadienne comme moi.

Mes observations d'aujourd'hui portent sur trois sujets. J'aimerais d'abord vous toucher quelques mots de ma perception de la crise, pour bien mettre en contexte les recommandations que je ferai un peu plus tard. J'aborderai ensuite les façons de renouveler et de parfaire les compétences de la main-d'oeuvre canadienne. Enfin, je vous parlerai de la façon dont le gouvernement peut mieux appuyer les étudiants, particulièrement les étudiants handicapés.

Je commencerai par exposer deux croyances et postulats qui guident ma façon de voir la crise actuelle.

Premièrement, je suis d'avis qu'il est impératif que le gouvernement fasse de la morbidité et non de la mortalité une considération de premier plan dans ses décisions stratégiques, particulièrement lorsqu'il évalue les risques acceptables de l'exposition au virus dans la perspective d'une réouverture économique provisoire.

Les effets du coronavirus sont souvent présentés en termes binaires. Nous mettons l'accent sur les décès — tant de personnes survivent et tant en meurent —, puis nous jugeons du succès ou de l'échec des mesures prises par le gouvernement en fonction du nombre de citoyens décédés de la maladie.

Cependant, les données scientifiques font ressortir de plus en plus nettement que les effets de la COVID-19 ne sont pas binaires. Bon nombre des personnes qui y survivent, de 10 à 15 % de ceux et celles qui ressentent des symptômes aigus nécessitant une hospitalisation, en particulier, en garderont des séquelles permanentes non seulement aux poumons, mais aussi aux reins, au foie, au coeur et même au cerveau. Ils auront par conséquent besoin de soins médicaux constants, ce qui aura des conséquences sur leur qualité de vie le reste de leur vie.

Je suis donc d'avis que même pour ceux qui sont susceptibles de survivre à la COVID-19, les risques de morbidité qui découlent de l'exposition au virus devraient être au coeur des décisions stratégiques et peser suffisamment lourd pour justifier des mesures sévères pour éviter toute exposition au virus.

Mon deuxième postulat quant à cette crise, c'est que beaucoup des changements demeureront nécessaires, même s'il y a un vaccin, même si l'on développe l'immunité collective. Nous ne nous rendons pas service en croyant le contraire.

Le record mondial de vitesse pour la mise au point d'un vaccin est détenu par le vaccin contre les oreillons, que les chercheurs ont mis quatre ans à mettre au point. Les essais concurrents des candidats à un vaccin contre le coronavirus accéléreront les choses, mais il est extraordinairement optimiste de croire que nous réussirons à mettre au point et à administrer un vaccin en moins de 24 mois. Ces deux années ou plus accéléreront des changements socioéconomiques qui auraient pris des dizaines d'années à se concrétiser sinon. Elles transformeront notre façon de vivre, de travailler et d'apprendre, et il ne sera pas possible de faire marche arrière lorsque la menace que pose le virus sera contenue. Il faut le reconnaître sans équivoque, et c'est selon moi, la meilleure façon de nous garantir de bons résultats politiques et une reprise forte.

C'est dans ce contexte que j'aborde la question des interventions sur le marché du travail.

Certains secteurs rebondiront sans trop de mal et ils le feront rapidement. Dans ces secteurs, les programmes de subvention salariale répondent bien à l'objectif d'éviter des perturbations qui causeraient des licenciements, sinon, susceptibles de nuire à la relation employeur-employé.

Dans d'autres secteurs, en revanche, la demande de main-d'oeuvre s'est transformée à tout jamais. Une grande partie des suppressions d'emplois que nous avons observées au cours des derniers mois n'ont pas tant été causées par la COVID-19 qu'accéléérées par sa propagation. Bon nombre des fonctions les plus touchées par la pandémie étaient déjà en péril en raison des avancées technologiques et de l'automatisation. Nous avons constaté pendant la pandémie que l'automatisation qui remplace les travailleurs est d'autant plus rentable qu'elle est résiliente aux chocs attribuables aux virus. En termes simples, cela signifie que dans beaucoup de secteurs, la demande de main-d'oeuvre s'est transformée de manière permanente et que les subventions salariales masqueront cette transformation tant qu'elles demeurent en place. Elles ne feront que repousser des mises à pied, sans pour autant permettre de marche arrière.

Par conséquent, avant que le gouvernement ne commence à arrêter ses programmes d'aide au revenu, il doit proactivement déterminer où la demande de main-d'oeuvre s'est transformée et où elle s'accroît, afin de bien réorienter les programmes de recyclage et de perfectionnement professionnels nécessaires pour renouveler la population active canadienne dans la nouvelle économie de l'après-coronavirus.

Pour recycler sa main-d'oeuvre rapidement et à grande échelle, le gouvernement doit mettre l'accent sur deux types d'interventions: il faut premièrement vite parfaire les compétences de la main-d'oeuvre pour répondre à la demande à court terme dans les commerces d'alimentation de détail en misant sur la livraison au dernier kilomètre; deuxièmement, il faut penser à permettre aux travailleurs de se recycler pour s'orienter vers des carrières mieux harmonisées aux tendances futures, vers les services de santé, par exemple, le travail à distance et l'enseignement à distance.

J'ai donc quatre recommandations à vous faire en ce sens.

Premièrement, les formules privilégiées pour le recyclage professionnel sont mûres pour un peu d'innovation. Au Canada, nous avons tendance à privilégier des diplômes acquis sur plusieurs années, alors que dans la plupart des secteurs, de simples modules à microcrédits pourraient fournir aux travailleurs la formation ciblée et les compétences avancées requises plus vite, à bien moindre coût. Les microcrédits seraient d'autant plus efficaces s'ils étaient mis au point de concert avec les employeurs ou les associations de l'industrie pour que les travailleurs acquièrent les compétences ciblées les plus adaptées pour répondre aux besoins du marché de l'emploi canadien.

Deuxièmement, au moment où le gouvernement se prépare à éliminer graduellement la PCU, il devrait envisager d'offrir aux travailleurs déplacés la possibilité de continuer de la recevoir un ou plusieurs mois supplémentaires, à la condition qu'ils prennent le temps de terminer des modules de microcrédits, surtout si ces modules ont été conçus de concert avec les employeurs. Cela contribuerait à faciliter leur réintégration au marché du travail.

• (1420)

Troisièmement, le gouvernement devrait créer un outil en ligne d'échange des talents qui permettrait de jumeler ceux qui ont terminé les microcrédits avec des employeurs. Cela rendrait le marché des emplois plus transparent et réduirait les frictions associées au redéploiement des travailleurs. Ce type d'échange vient d'être conçu en six jours aux États-Unis par un groupe d'entreprises du secteur alimentaire. Il a été lancé en avril et a très bien réussi à jumeler les demandeurs d'emploi aux employeurs du secteur alimentaire qui faisaient face à une recrudescence des demandes à court terme à cause de la pandémie.

Quatrièmement, le gouvernement devrait envisager de subventionner les initiatives de recyclage professionnel, tout particulièrement pour les microentreprises et les PME. En Allemagne, la récente loi sur les occasions de qualification subventionne les coûts de formation des employés des entreprises à 100 % pour les microentreprises et à 50 % pour les PME.

Pour reprendre, le gouvernement devrait tout d'abord remplacer les programmes de formation de plusieurs années par des microcrédits créés de concert avec les employeurs. Il devrait ensuite prolonger les paiements de la Prestation canadienne d'urgence pour ceux qui décident de suivre ces programmes de recyclage à microcrédits. Troisièmement, il devrait créer un outil d'échange des talents en ligne permettant de jumeler les travailleurs avec les employeurs et, en dernier lieu, il devrait subventionner les coûts de recyclage professionnels des microentreprises et des PME.

Je vais maintenant parler des étudiants, car, en tant que récente diplômée, je suis davantage à même d'en parler.

Le gouvernement peut soutenir les étudiants de bien des façons dans cette crise. Assurer l'accès universel à l'Internet de haute qualité est sans doute l'un des besoins les plus pressants. Selon les données du CRTC, 11 % des foyers canadiens n'ont toujours pas accès à l'Internet, et même ceux qui y ont accès se heurtent à d'énormes différences de vitesse de connexion et de fiabilité. Dans un environnement de télétravail, on ne saurait exagérer les iniquités que cela cause.

Le Conseil des écoles catholiques d'Ottawa a récemment recommandé aux élèves qui n'avaient pas accès à l'Internet à la maison de s'installer dans les stationnements pour écouter les leçons et faire leurs devoirs. Au Manitoba, la Première nation de Garden Hill a été obligée d'annuler carrément l'année scolaire, justifiant sa décision essentiellement par la mauvaise qualité des connexions Internet.

Ma recommandation est simple: vous devriez fournir à chaque étudiant qui n'a pas l'Internet à la maison un appareil mobile avec point d'accès WiFi. Le travail à long terme de votre comité est de connecter l'ensemble du Canada pour assurer l'Internet à large bande universel. Cela pourrait prendre des années, ce que nous n'avons pas. Les appareils à point d'accès WiFi coûtent environ 10 dollars par mois, et pourraient immédiatement combler le fossé numérique qui reste un facteur limitatif pour tant d'étudiants.

Spectrum, le fournisseur de services à large bande américain, a récemment lancé un programme consistant à fournir un de ces appareils gratuitement à tout élève de la maternelle à la 12^e année qui n'a pas Internet chez lui. Le gouvernement canadien devrait pousser les entreprises de télécommunication à faire de même et en subventionner le coût si nécessaire. Il semble de plus en plus évident que les mesures de distanciation sociale continueront de limiter la présence des élèves à l'école pendant encore un an ou deux, aussi le

gouvernement doit-il faire tout son possible pour s'assurer que tous les étudiants possèdent l'accès Internet dont ils ont besoin pour réussir.

Je voudrais dire quelques mots à propos des étudiants handicapés. C'est désormais presque banal de reconnaître que la pandémie a accablé de façon disproportionnée ceux les moins équipés pour en porter le fardeau, et les étudiants handicapés ne font pas exception. Le soutien supplémentaire qu'ils ont reçu par la PCUE les a aidés à payer l'équipement ergonomique et les techniques d'assistance, mais il reste de graves lacunes pour les services d'apprentissage en ligne. Les établissements d'enseignement au Canada n'ont jamais vraiment priorisé l'achat de techniques d'assistance. Cela veut dire que le passage à l'apprentissage en ligne a reproduit, dans les classes virtuelles, les mêmes barrières auxquelles les étudiants faisaient face dans un environnement physique.

Le gouvernement peut aider de deux façons économiques. À court terme, le gouvernement devrait pousser les entreprises qui conçoivent les produits, les applications et les technologies d'enseignement utilisées actuellement à créer un mécanisme de plaintes pour les questions d'accessibilité avec un délai prescrit pour remédier aux problèmes signalés. Cela atténuerait les difficultés immédiates des étudiants handicapés. Deuxièmement, le gouvernement devrait sensibiliser les employeurs et les universités à continuer d'offrir l'option du télétravail. Cela élargirait l'accès à l'éducation et à l'emploi à des étudiants qui, sinon, auraient été limités par leur déficience physique.

En conclusion, le Comité a un gros défi à relever, car ces temps sont difficiles, mais les grands défis ouvrent de grandes possibilités. Personne autre que les femmes et les hommes élus de ce comité n'est mieux en mesure de saisir cette occasion, de faire preuve de leadership et d'aider les Canadiens à mieux reconstruire, tout en s'assurant que nous ressortons plus forts, plus résilients et plus unis de cette pandémie.

• (1425)

Le président: Merci, madame Bienvenu.

Nous allons passer aux questions de six minutes, en commençant par Mme Falk.

Madame Falk, la parole est à vous.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais remercier tous les témoins de leurs exposés.

Puisque le Comité évalue la réponse du gouvernement à cette crise sanitaire, je dirais qu'il est essentiel de ne pas envisager uniquement les besoins immédiats, mais de voir également les répercussions à long terme de cette crise. Les retombées économiques de la pandémie sont et seront, on le sait, importantes. Elle modifie le marché du travail, et certains de ces changements seront permanents, comme nous le savons. Cela aura des conséquences importantes pour les étudiants, les diplômés et les jeunes Canadiens qui entrent ou sont sur le point d'entrer sur le marché du travail.

Lors de la législature précédente, le Comité HUMA a étudié l'apprentissage par l'expérience et sa valeur pour aider les étudiants à intégrer la population active. Je voudrais faire remarquer que certaines des réponses du gouvernement concernant les étudiants étaient liées aux possibilités de travail et de bénévolat, mais la mise en œuvre de ces programmes a été lente. Le fait est malheureusement que ces possibilités de liens entre les étudiants et le marché du travail n'existent plus.

Ma première question s'adresse à Mme Emma Bienvenu.

Vous avez écrit un article intitulé « 7 Predictions for a Post-Coronavirus World », soit sept prédictions pour le monde d'après le coronavirus. Vous y suggérez une évolution vers l'automatisation, vous dites qu'un certain nombre de sociétés vont changer certains postes existants en postes de travail automatisés et que ces emplois qu'on peut faire à distance pourraient quitter le pays. Quelles seraient les répercussions, selon vous, d'une transition automatisée sur le marché du travail? Et, en particulier, comment cela influerait-il sur le contexte professionnel des étudiants et des diplômés?

• (1430)

Mme Emma Rose Bienvenu: Je vous remercie de votre question. Je suis heureuse que vous ayez lu mon article. Pour ceux qui ne l'ont pas lu, je dis essentiellement que, pour survivre à toute grave crise économique, les entreprises devront mettre à pied les travailleurs les moins productifs, automatiser ce qui peut l'être, et dans une pandémie, faire en sorte que le reste soit faisable à distance. Une fois que les entreprises auront conçu les différentes étapes du télétravail, elles se rendront compte qu'un télétravailleur au Sri Lanka peut facilement remplacer un télétravailleur à Ottawa, et souvent à moindre coût. Essentiellement, il y aura une transition de l'environnement physique au télétravail, puis au télétravail à l'étranger.

Manifestement, cela représente un défi pour les pays développés, mais je crois que le Canada est en bonne posture pour réussir dans cet environnement. Nous avons une main-d'œuvre extrêmement bien instruite, et les effets de réseau sur le territoire canadien continuent d'être importants pour les industries qui exigent certaines qualifications chez leurs employés. Je pense que cela va être difficile pour d'autres secteurs. C'est la raison pour laquelle j'ai tenté dans mes commentaires de souligner le fait que nous avons besoin de reconnaître les changements qui sont actuellement inévitables et nous concentrer sur le recyclage professionnel et sur son développement afin que la main-d'œuvre puisse réussir dans cet environnement.

Je crois que le Comité peut supposer sans crainte de se tromper que tout ce qui peut être automatisé le sera relativement rapidement et plus rapidement encore à cause de la pandémie. Et cela est vrai pour deux raisons: automatiser coûte moins cher et les robots n'attrapent pas le coronavirus. Les employés qui occupent un poste peuvent contracter le virus et s'absenter alors que l'automatisation d'un poste rend l'entreprise plus résiliente.

Le gouvernement, en reconnaissant cela, doit surtout cerner les emplois susceptibles d'être automatisés et s'intéresser aux travailleurs dans ces emplois, développer un profil réellement détaillé de leurs compétences et aptitudes, puis cibler les programmes de recyclage professionnel afin de jeter un pont vers des compétences connexes. Les gens qui effectuent un travail peuvent être bien placés, avec une formation minimale, pour perfectionner un savoir-faire apparenté dans une industrie différente, par exemple.

Mme Rosemarie Falk: Avez-vous une idée de quelle partie de l'économie pourrait passer à l'automatisation, selon vous?

Mme Emma Rose Bienvenu: Oui. Je pense que même avant le virus, en raison de l'augmentation des salaires, dans certains pays manufacturiers comme la Chine, il y avait des usines automatisées. C'était déjà le début d'une tendance où, dans l'industrie manufacturière, il était très difficile de rester à l'étranger pour différentes raisons liées à la main-d'œuvre. Je pense que l'industrie manufacturière va s'automatiser en grande partie et reviendra au pays pour se rapprocher des centres de recherche et de développement canadiens.

Je pense que la production alimentaire a été très perturbée durant cette pandémie, car la production de viande, en particulier, est très difficile. C'est une activité à forte intensité de main-d'œuvre qui est très difficile à exécuter dans un contexte de distanciation sociale; c'est pourquoi les entreprises de production alimentaire investissent massivement dans l'automatisation et la réduction du nombre d'employés. Je sais que c'est un gros employeur en Colombie-Britannique et en Alberta. Je pense que la priorité devrait être de se concentrer sur la manière dont les personnes qui travaillent dans la production d'aliments, et la viande en particulier, peuvent faire la transition vers d'autres industries.

Mme Rosemarie Falk: Dans des contextes économiques difficiles, il est sans doute plus difficile pour les gens qui entrent sur le marché du travail de trouver un emploi, car il y a plus de candidats et moins d'emplois disponibles. L'expérience et les compétences seront d'autant plus importantes.

Selon vous, quel rôle l'apprentissage par l'expérience peut-il jouer sur le marché du travail? Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer pour faciliter l'apprentissage par l'expérience et le perfectionnement des compétences?

Mme Emma Rose Bienvenu: Je dirais deux choses.

Un point que j'ai essayé de soulever concernant la priorité accordée au recyclage professionnel était qu'au Canada, pour une bonne raison, aller à l'université est bien, mais nous avons eu tendance à nous concentrer sur ces diplômes généraux qui prennent des années à obtenir et qui, souvent, ne correspondent pas très bien aux compétences et à la demande sur le marché du travail.

Je pense qu'une combinaison, un recyclage très ciblé et un apprentissage par l'expérience, est un plan directeur très puissant pour concevoir des programmes de recyclage qui aideront à améliorer les compétences et à préparer la main-d'œuvre canadienne à l'automatisation et à ce genre de changements structurels. Disposer de programmes de recyclage beaucoup plus courts, beaucoup plus ciblés et élaborés de concert avec l'entreprise qui fournira à terme l'apprentissage par l'expérience est un moyen vraiment rentable de veiller à ce que la transition se déroule le plus harmonieusement possible.

Le président: Merci, madame Bienvenu, et merci, madame Falk.

Nous allons maintenant passer à M. Turnbull, s'il vous plaît, pour six minutes.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins aujourd'hui. J'ai beaucoup appris en peu de temps de vous tous. J'ai trouvé que les déclarations liminaires donnaient matière à réflexion; c'est le moins qu'on puisse dire.

J'ai beaucoup de questions. J'en ai préparées plusieurs pour M. Faye, mais j'ai aussi des questions pour Mme Bienvenu. Vos observations m'ont fait réfléchir.

Je vais commencer avec Mme Bienvenu.

Vous avez parlé de l'effet transformateur de la COVID-19, et je vais l'appeler cette mobilité de la main-d'œuvre qui est presque requise ou qui sera requise en raison des changements dans nos marchés.

Je me demande si vous pouvez dire s'il existe des industries ou des secteurs émergents qui, selon vous, n'auraient peut-être pas existé autrement, ou qui pourraient devenir des secteurs émergents à prévoir.

• (1435)

Mme Emma Rose Bienvenu: C'est une très bonne question, et je peux penser à plusieurs éléments de réponse.

Pour chaque secteur de l'économie qui va souffrir en raison de cette crise, il y aura souvent quelques secteurs qui vont prospérer, n'est-ce pas? Je pense que toute technologie qui permet le travail et l'apprentissage à distance s'en tirera très bien. Cela comprend tout, du mobilier de bureau à domicile aux logiciels qui vous permettent de collaborer à des exposés et à des réunions facilement.

Je pense que la réalité virtuelle va exploser. Je pense que la technologie tactile — quand vous entrez dans un magasin, plutôt que d'ouvrir la porte, par exemple, des capteurs vous permettent de faire ce que vous faites habituellement dans le monde physique sans toucher les objets — va vraiment prendre de l'expansion dans les années à venir.

Une règle générale amusante est que tous ceux qui se livrent au trafic de bits et de boîtes — de bits, comme dans les technologies Internet qui vous permettent de faire des choses à distance, et de boîtes, comme lorsque vous achetez des articles sans avoir à interagir avec l'entreprise — vont très bien tirer leur épingle du jeu.

En ce qui concerne les entreprises de logistique, en particulier dans un pays comme le Canada qui est si grand et si étendu, je pense que vous verrez des gagnants évidents émerger en raison de la complexité de notre logistique.

Ensuite, je vois des entreprises comme Shopify, qui permet à des petites entreprises de participer à cette expérience avec les bits et les boîtes, où l'on pourrait interagir avec les clients sans avoir à les faire venir physiquement...

M. Ryan Turnbull: Merci, c'est merveilleux. Vous semblez avoir beaucoup de bonnes idées sur ce qui pourrait émerger.

Monsieur Faye, notre gouvernement a annoncé une aide de 9 milliards de dollars pour les étudiants. Les expériences d'apprentissage et les parcours professionnels des étudiants sont un signe de réussite pour toute la société. Je pense que personne ne dirait que nous ne voulons pas que les étudiants réussissent.

Vous avez mentionné que 44 % des étudiants étaient inquiets concernant le paiement de leurs factures. Pensez-vous que notre Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants et la somme de 1 250 \$ par mois, avec un montant additionnel pour les étudiants handicapés ou les services de garde d'enfants, atténue cette anxiété et cette inquiétude pour la grande majorité des gens? Quelle est l'incidence de cet investissement?

M. Babacar Faye: Je crois que la PCUE est certainement un soulagement pour les étudiants. En ce qui concerne la pandémie, de nombreux étudiants n'étaient pas admissibles à la PCU et ont dû choisir entre payer leur loyer ou payer leur nourriture. Certains d'entre nous sont au chômage et cherchent des occasions pour l'été. Vu le manque d'occasions de gagner de l'argent pendant l'été, je pense que la PCUE a joué un rôle. Elle a joué un rôle très important pour alléger le fardeau financier des étudiants durant l'été.

Il faut garder à l'esprit que beaucoup d'étudiants travaillent l'été pour pouvoir payer les frais de scolarité.

M. Ryan Turnbull: Pour retourner à l'école, oui.

M. Babacar Faye: Oui.

Si l'on compare le montant mensuel et le salaire horaire au montant et au salaire de cette année, qui est censé être un salaire de subsistance et un salaire minimum pour les personnes et les étudiants, le fait d'avoir ce même montant jouerait un rôle important pour garantir qu'ils puissent non seulement survivre pendant les mois d'été, mais aussi mettre cet argent de côté pour l'automne — en mettre un peu de côté pour l'automne — pour leurs frais de scolarité.

M. Ryan Turnbull: J'aimerais vous poser une question complémentaire à ce sujet.

Nous avons également annoncé de nouveaux critères d'admissibilité pour le Programme canadien des prêts aux étudiants. Pensez-vous que ces critères auront une incidence pour aider les étudiants à retourner à l'école, à s'inscrire à nouveau et à payer les frais de scolarité à l'automne?

• (1440)

M. Babacar Faye: Absolument, je pense que cela aurait une incidence importante. Nous devons nous assurer que c'est disponible mais aussi qu'une somme équivalente [*Difficultés techniques*] ou le montant de l'aide gouvernementale sous forme de prêts pour les étudiants canadiens sont suffisants.

Je crois qu'il faut soutenir davantage les autres facteurs qui pourraient s'appliquer, mais qui ne seraient pas forcément pris en considération dans le cas de nos étudiants. Nous avons généralement un champ d'action étroit, pour ainsi dire, lorsqu'il est question des étudiants, et nous avons généralement l'impression que les étudiants n'ont à se soucier que des frais de scolarité. Nous devons élargir cette notion pour tenir compte du fait que de nombreux étudiants ont également un niveau de vie à maintenir. Nous devons tenir compte de l'ensemble du coût de la vie pour les étudiants.

Nous pourrions envisager de promouvoir et d'encourager une approche plus exhaustive lorsqu'il s'agit de fournir, tout d'abord, l'accès à du matériel d'apprentissage et d'autres outils susceptibles d'aider les étudiants dans leur apprentissage, mais aussi d'examiner le loyer et la possibilité de trouver des logements à louer. Nous devons également regarder au-delà des étudiants nationaux pour nous intéresser aux étudiants étrangers, qui ne demandent pas et ne reçoivent pas cette aide, et qui ne présentent pas une demande, par exemple...

Le président: Merci, monsieur Faye.

Merci, monsieur Turnbull.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins de leur présence.

Mes questions s'adresseront à vous, madame Bienvenu. J'aimerais d'abord vous remercier de votre témoignage. Vous avez effectivement produit un article fort intéressant sur plusieurs sujets.

Comme le temps pour les questions est limité, je commencerai par l'automatisation. On sait que toute la question de l'automatisation était déjà à l'étude avant la pandémie de la COVID-19. J'ai moi-même siégé à la Commission des partenaires du marché du travail, au Québec, qui réunit les grandes organisations syndicales, le patronat et les ministères. Nous considérons que l'automatisation faisait partie des adaptations nécessaires, particulièrement dans le secteur manufacturier.

En quoi la pandémie va-t-elle accélérer l'automatisation? Ce qui s'est accéléré jusqu'ici l'a été en situation d'urgence. Je ne suis donc pas convaincue qu'il y aura une suite, mais je ne demande qu'à l'être. Est-ce que ce sera suffisant pour dire que l'on ira plus loin sur ces questions?

S'il y a des avantages, quels sont les désavantages? En effet, il va falloir beaucoup miser sur la technologie. Or, en misant ainsi sur la technologie, comment peut-on prendre en compte ses effets non seulement sur le plan social, mais aussi sur celui des savoirs? Quand je parle des savoirs, je parle bien sûr ici des compétences au sens large, c'est-à-dire le savoir-faire et le savoir-être.

Mme Emma Rose Bienvenu: Je vous remercie, madame Chabot. C'est une question très importante. Étant du Québec moi aussi, c'est une question qui me préoccupe parfois.

Pour répondre à votre question sur l'accélération de l'automatisation dans le secteur manufacturier, je pense que cette accélération sera causée par la grande difficulté de maintenir le même nombre d'employés et de les laisser travailler les uns près des autres au cours de cette période intérimaire où l'on vit avec le virus sans, encore, avoir de vaccin.

L'accélération va donc être nécessaire pour permettre au secteur manufacturier de continuer à produire pendant cette période intérimaire, c'est-à-dire les deux années ou plus où l'on va devoir continuer à appliquer l'éloignement physique et les autres mesures qui sont actuellement en place. Les manufactures détermineront probablement que l'automatisation est une option à privilégier puisqu'elles ne pourront plus avoir autant d'employés sur place en même temps.

Miser sur la technologie est difficile, parce que l'on y gagne et l'on y perd. Il est très important d'effectuer d'énormes investissements dans les services d'automatisation et dans la technologie. Je pense que l'important est d'anticiper les changements avant qu'ils n'arrivent. En effet, si l'automatisation débute et que ce n'est qu'à ce moment que l'on commence à investir, c'est trop tard. Même si ce n'est pas pour cette année ni pour l'année d'après, il va falloir reconnaître que l'automatisation, accélérée ou pas, est un problème qui va exiger une solution technologique.

● (1445)

Mme Louise Chabot: Cela exigera une solution technologique, mais aussi une solution liée aux savoirs. Les travailleuses et les travailleurs possèdent une expertise qu'il ne faut pas perdre et il y a donc des questions qui se posent. Je m'intéresse au marché du travail au sens large, où les employés font partie de la solution plutôt que du problème. Leur savoir doit demeurer et il faut viser un certain équilibre.

Ma prochaine question porte sur un sujet que vous avez moins abordé, mais qui m'intéresse beaucoup, soit le télétravail. Vous avez fait des projections à ce sujet. Tant au Québec qu'au Canada, on a vu le télétravail augmenter de plus en plus à cause de la pandémie, et ce, dans des secteurs et services où cela ne se faisait pas. Cependant, le télétravail n'était pratiqué ici que par 13 % des gens, ce qui n'est pas très avancé, pour toutes sortes de bonnes raisons.

Pensez-vous que le télétravail va prendre plus d'ampleur dans des secteurs d'où il était jusqu'ici absent? Le cas échéant, il comporte des inconvénients quant aux conditions de travail des employés, dont il faudra tenir compte.

Mme Emma Rose Bienvenu: Vous avez tout à fait raison. Comme vous l'avez lu dans l'article, je pense que le télétravail prendra beaucoup plus d'ampleur au Canada et ailleurs.

L'expérience que nous en avons eue par nécessité prouve que le télétravail s'avère une solution très intéressante pour les personnes qui n'y avaient pas pensé. Je pense ici en particulier aux personnes qui devaient auparavant se déplacer dans d'autres villes pour leur emploi et qui ont vu qu'elles pouvaient avoir une journée de travail beaucoup plus courte si elles restaient chez elles.

Évidemment, les personnes ayant des enfants vont avoir besoin d'énormément de soutien pendant cette transition, alors qu'elles sont obligées de télétravailler et ne peuvent pas se présenter à leur bureau.

L'inconvénient du télétravail, c'est qu'il peut masquer certaines iniquités relativement aux conditions de vie de l'employé à la maison, lesquelles seraient sinon nivelées et passeraient inaperçues au bureau. Je pense qu'il faut garder cela à l'esprit.

Cela dit, les employeurs peuvent de nos jours offrir des accommodements raisonnables aux personnes aux prises avec certaines contraintes. Généralement, ces limites sont physiques, comme dans le cas d'une personne devant se déplacer en fauteuil roulant et qui a de la difficulté à aller au bureau. Permettre le télétravail comme accommodement raisonnable pour des personnes souffrant de limites physiques pourrait s'avérer une évolution positive puisque cela permettrait d'offrir des possibilités à un plus grand nombre de personnes.

Le président: Je vous remercie beaucoup, mesdames Bienvenu et Chabot.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre Mme Kwan, pour six minutes.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leurs exposés.

Premièrement, monsieur Faye, vous avez abordé la question des dépenses financières des étudiants. Le gouvernement a fait un premier pas en proposant une PCU pour les étudiants, mais le montant était inférieur à celui de la PCU régulière.

Pouvez-vous prononcer là-dessus et nous dire ce que vous pensez de cette différence dans les montants?

M. Babacar Faye: Je crois que le montant, en ce qui concerne les dépenses... Si l'on examine le salaire minimum dans la province de l'Ontario, qui s'élève à 15 \$ de l'heure, comparativement au montant de la PCUE, qui est d'environ 7 \$ de l'heure, on constate que c'est la moitié.

En ce qui concerne un salaire de subsistance et les dépenses quotidiennes des étudiants, ils ont les mêmes dépenses que les gens ordinaires. Il y a aussi le fardeau supplémentaire des frais de scolarité à l'automne, et les frais de scolarité qu'ils n'ont peut-être pas payés pour l'été aussi. Ce sont des fardeaux supplémentaires, en plus du paiement du loyer et des répercussions économiques de la pandémie. Beaucoup d'étudiants ne reçoivent pas d'aide de leurs parents, qui peuvent avoir perdu leur emploi ou avoir été licenciés temporairement pendant cette période également, de sorte que les étudiants ne reçoivent pas de soutien supplémentaire de leurs parents.

De nombreux facteurs créent des problèmes lorsqu'il est question de l'équité du montant versé aux étudiants par rapport à celui versé aux citoyens réguliers.

• (1450)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Serait-il juste de dire que le gouvernement devrait en fait reconnaître les difficultés auxquelles se heurtent les étudiants? Leurs frais de subsistance sont les mêmes que tout le monde. Par conséquent, le montant de la PCUE doit être le même que celui de la PCU régulière. Pourrais-je obtenir un rapide oui ou non de tous nos témoins?

Nous allons commencer avec vous, monsieur Faye.

M. Babacar Faye: Oui.

Mme Jenny Kwan: Madame Bienvenu?

Mme Emma Rose Bienvenu: Je pense que oui.

Mme Jenny Kwan: Monsieur Gulliver?

M. Timothy Gulliver: Oui, je suis d'accord.

Mme Jenny Kwan: J'aimerais aborder brièvement la question des étudiants étrangers. Ils ne reçoivent aucun soutien et sont confrontés à d'énormes difficultés. Ce sont des membres de ma communauté qui me l'ont dit. Chacun de vous pourrait-il faire une brève remarque à ce sujet? Pensez-vous que les étudiants étrangers devraient également obtenir une aide d'urgence de la part du gouvernement durant cette pandémie?

Nous allons commencer avec vous, monsieur Gulliver.

M. Timothy Gulliver: Oui, je suis tout à fait d'accord, madame Kwan. Nous sommes très préoccupés par la situation des étudiants étrangers. Nous attendons actuellement les critères d'admissibilité de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Nous espérons à tout le moins qu'ils y seront admissibles. Donc, oui, nous avons beaucoup de préoccupations par rapport aux étudiants étrangers.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Madame Bienvenu, allez-y, pour la même question.

Mme Emma Rose Bienvenu: Je suis d'accord. Je dirais aussi qu'il convient de se demander si le montant de la prestation pour étudiants ne devrait pas être identique à celui de la PCU. Selon mon expérience, je pense que c'était particulièrement frustrant pour les étudiants qui allaient obtenir leur diplôme lorsque la pandémie est survenue. Un emploi les attendait et cette occasion est disparue. On leur a refusé la PCU parce qu'ils n'étaient pas déjà en emploi, mais il n'en demeure pas moins qu'ils ont perdu un emploi.

Je pense que cela mérite d'être revu. Je comprends la frustration.

Mme Jenny Kwan: Avant de demander à M. Faye de répondre à cette dernière question, j'aimerais établir un lien. Beaucoup d'étudiants sont des stagiaires non rémunérés, et certains ont des contrats

pour des stages prestigieux. Ces contrats ont été annulés en raison de la pandémie. Manque de chance: ils auraient fait un stage non rémunéré et même s'ils ont reçu des allocations diverses, par exemple, ce n'est pas considéré comme un revenu. Donc, ils n'ont droit ni à la PCU ni à la PCUE. Cela a entraîné d'énormes difficultés.

À ce sujet, pensez-vous que le gouvernement devrait aussi réexaminer l'incidence sur les stagiaires pour veiller à ce qu'ils reçoivent du soutien pendant cette pandémie?

Mme Emma Rose Bienvenu: Oui. Structurellement, si j'ai bien compris, le programme est conçu pour les personnes qui travaillaient déjà et qui ont perdu leur emploi. Je pense donc qu'on a tenté de faire valoir qu'il était destiné à ceux qui ont perdu une occasion d'emploi. Étant donné le fonctionnement du marché du travail, on peut dire que beaucoup d'étudiants, notamment les étudiants en droit, avaient un emploi, mais n'avaient pas commencé à travailler. La pandémie a été déclarée alors qu'ils allaient entrer sur le marché du travail, souvent avec d'énormes dettes. Ils ont perdu leur emploi, mais ne sont pas admissibles à la prestation. Les cours n'étaient pas terminés lorsque la pandémie a frappé l'économie de plein fouet.

Il y a beaucoup de frustration de ce côté-là, et je comprends. Je pense que l'intention était d'offrir un soutien aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison de la COVID-19. Ces gens ne sont plus des étudiants et ils ont perdu un emploi qu'ils pensaient avoir obtenu, mais ils n'ont tout de même droit qu'à la prestation moindre destinée aux étudiants.

Mme Jenny Kwan: Les stages doivent être considérés comme des emplois, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Mme Emma Rose Bienvenu: Oui.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Passons à...

• (1455)

Le président: Merci, madame Kwan, et merci, madame Bienvenu. Le temps est écoulé.

Monsieur Vis, vous avez cinq minutes.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins de l'excellente discussion de ce matin.

Très brièvement, madame Bienvenu, par rapport à vos observations sur l'accès à Internet, pensez-vous que le service Internet est un service essentiel?

Mme Emma Rose Bienvenu: Absolument. Je le pensais avant la pandémie et je le pense toujours.

M. Brad Vis: Pensez-vous qu'il est équitable que les Premières Nations, en particulier, et les Canadiens des zones rurales aient de façon disproportionnée un accès à Internet de moindre qualité que les autres Canadiens?

Mme Emma Rose Bienvenu: Je pense que c'est une honte nationale.

M. Brad Vis: L'accès à Internet contribuerait-il à réduire la pauvreté dans les régions rurales du Canada?

Mme Emma Rose Bienvenu: Incontestablement.

M. Brad Vis: Selon vous, en quoi donner à tous les Canadiens un accès à Internet stable et sécurisé serait-il avantageux pour l'économie canadienne en général?

Mme Emma Rose Bienvenu: Une grande partie de la main-d'œuvre n'a pas accès à une multitude de connaissances, et ne peut jouer un rôle dans l'économie. C'est une perte pour tout le monde.

M. Brad Vis: Monsieur Faye et monsieur Gulliver, seriez-vous en mesure d'être des membres productifs de la société sans accès Internet?

M. Babacar Faye: Je ne pense pas, surtout que je tiens des réunions tous les jours. Cela me serait impossible.

M. Timothy Gulliver: Je suis d'accord. Absolument pas.

M. Brad Vis: Je vous remercie. Je tenais simplement à ce que ce soit dit. Je représente plus de 30 collectivités autochtones, et il s'agit de la réalité quotidienne pour beaucoup de jeunes de ces communautés. Au sujet des observations précédentes de Mme Bienvenu sur le marché du travail, tout cela est très pertinent, mais à titre de député qui représente une circonscription de 22 000 kilomètres carrés comprenant de nombreuses communautés rurales qui ne sont accessibles que par des chemins de service forestiers, je peux dire qu'elles connaissent de grandes difficultés habituellement, mais surtout maintenant, étant donné la pandémie de COVID-19. Donc, je vous remercie de répondre à mes questions à ce sujet.

Monsieur Faye ou monsieur Gulliver, concernant l'apprentissage par expérience et l'établissement de liens entre les étudiants et le marché du travail, pensez-vous que le gouvernement fédéral aurait pu faire un meilleur travail à cet égard en leur fournissant simplement une aide financière directe par l'intermédiaire de la PCU? Pensez-vous que nous — parlementaires et gouvernement — aurions pu mieux encourager les programmes de jumelage d'emploi pendant la pandémie afin d'aider les étudiants?

M. Timothy Gulliver: Certainement. Je pense aussi que la réalité, c'est qu'il y a peu d'emplois sur le marché en ce moment. Donc, c'est extrêmement préoccupant, évidemment.

C'est toujours un défi. En fait, c'est plutôt systémique, et il faudra beaucoup de temps pour régler ce problème.

M. Brad Vis: De nombreux établissements d'enseignement comptent offrir des cours virtuels en septembre. Comment le Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa entrevoit-il la perspective que des cours soient offerts en ligne cet automne?

M. Timothy Gulliver: C'est un énorme défi. L'apprentissage en ligne nous a été imposé de manière tout à fait inattendue. Il est évident que le personnel de l'université travaille sans relâche pour que cela fonctionne.

Nous sommes particulièrement préoccupés pour les étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre des cours en ligne ou, comme vous l'avez indiqué à juste titre, qui n'ont pas accès à Internet. C'est très inquiétant, et nous voulons vraiment nous assurer que du soutien technique supplémentaire sera offert pour que ces cours fonctionnent sans problème, ce qui n'est pas le cas jusqu'à maintenant.

M. Brad Vis: Monsieur Gulliver, d'autres témoins ont abordé le sujet et vous pourrez peut-être répondre à la question aussi. De manière générale, la pandémie a eu des répercussions sur la santé mentale de nombreux Canadiens. Selon ce que vous avez entendu, qu'en est-il des étudiants de l'Université d'Ottawa?

M. Timothy Gulliver: Les témoignages et les statistiques tendent à démontrer les mêmes tendances chez les jeunes que celles

rapportées par Statistique Canada, soit une détérioration significative de la santé mentale des étudiants. Comme vous le savez, la santé mentale des étudiants est l'un des enjeux les plus importants et l'une des grandes préoccupations sur le campus, surtout dans le contexte de la crise en santé mentale dans laquelle nous nous trouvons. Nous sommes extrêmement préoccupés et inquiets pour l'avenir, et nous avons constaté qu'un nombre assez élevé d'étudiants se sentent moins motivés et moins productifs. Cela a une incidence sur eux, évidemment, et cela nous préoccupe beaucoup.

• (1500)

M. Brad Vis: Monsieur Gulliver, pour la suite des choses, on a beaucoup entendu parler de la main-d'œuvre et de la population active après la pandémie, même dans notre discussion d'aujourd'hui.

En tant que jeune universitaire, que pouvez-vous dire sur le rôle que nous, les parlementaires, pouvons jouer donner aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour le XXI^e siècle?

Le président: Veuillez répondre brièvement, monsieur Gulliver.

M. Timothy Gulliver: C'est une question très large, mais ce que je dirais... La réponse n'est peut-être pas très directe, mais la situation évolue très rapidement. Je pense qu'il est important, à mesure que nous avançons, de garder les étudiants et les syndicats dans la discussion, parce que les défis sont manifestement énormes. Il est aussi important d'offrir des occasions d'emploi aux étudiants, pour compenser les occasions perdues cet été, comme des stages en coopération ou d'autres stages. C'est très préoccupant, et nous voulons voir des infrastructures plus robustes à cet égard à l'avenir.

M. Brad Vis: Je pense que cela clôt bien cette discussion.

Je vous remercie de votre témoignage d'aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Vis.

Merci, monsieur Gulliver.

Pour terminer, nous passons à M. Dong, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui et d'avoir donné d'excellentes réponses à toutes ces importantes questions.

Je voudrais d'abord m'adresser à M. Faye et parler des étudiants étrangers.

Dans le cadre de mes précédentes fonctions de député provincial, j'ai contribué à la mise en place d'une politique de gratuité scolaire ici, en Ontario. Malheureusement, lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, ce programme a été remplacé par un engagement à réduire les frais de scolarité de 10 %. Cela s'applique tant aux collèges qu'aux universités. Tous les établissements sont tenus de réduire leurs frais de scolarité de 10 %. À certains égards, je considère que cela exercera une pression supplémentaire sur les frais de scolarité des étudiants étrangers.

Avez-vous constaté un tel effet en Ontario?

M. Babacar Faye: Oui. En Ontario, concernant les étudiants étrangers et cette perception... J'ai fait des recherches sur les tendances en Ontario, et on constate d'abord une tendance à la baisse des investissements gouvernementaux dans l'enseignement postsecondaire.

L'effet de la réduction de la part fédérale est exacerbé par la réduction des investissements provinciaux, ce qui nous oblige à rechercher d'autres sources de financement. Toutefois, cet autre financement s'accompagne généralement d'une hausse des frais des établissements, qui cherchent à la charge financière dans leurs budgets. Les étudiants étrangers sont les plus touchés par cette augmentation. Cela se reflète dans les frais de scolarité, et aussi dans les différents frais qu'ils doivent payer.

De plus, on constate que les étudiants étrangers sont gravement touchés par les réductions de... Ils servent de « vaches à lait ». Je déteste utiliser cette expression, mais c'est celle qui a été utilisée, je crois. Quant aux frais de scolarité, si vous regardez les différences, vous verrez qu'ils sont habituellement plus élevés de plusieurs dizaines de milliers de dollars que les frais des ressortissants canadiens. Il est difficile de rejeter cette affirmation.

M. Han Dong: En effet, ils soutiennent une grande partie de notre économie. Je pense qu'on peut affirmer sans se tromper que c'est injuste pour beaucoup d'étudiants étrangers. Au sujet des différentes compétences, l'enseignement supérieur est principalement de compétence provinciale, comme on le sait, mais le gouvernement fédéral a été d'une grande aide et est intervenu rapidement pendant la pandémie. Je me souviens de l'exemption pour permettre aux détenteurs d'un visa d'étudiant valide d'entrer au Canada malgré tout, et de la hausse de la limite des 20 heures de travail par semaine pour les étudiants étrangers. Ceux qui sont dans les services essentiels ont l'autorisation de travailler et de gagner un revenu. Je tiens à les remercier de leur travail.

De plus, si une personne ne peut venir au Canada en raison...

[Français]

Mme Louise Chabot: Monsieur le président...

[Traduction]

Le président: Un instant, monsieur Dong.

[Français]

Mme Louise Chabot: Il y a encore un problème d'interprétation.

• (1505)

Le président: Je ne sais pas si le problème est lié à l'interprétation, parce qu'il y avait aussi beaucoup de bruit sur la ligne. Je pense qu'il pourrait s'agir d'un problème de connexion. Je vais voir s'il est possible de le régler.

[Traduction]

M. Han Dong: Puis-je continuer, monsieur le président?

[Français]

Le président: Est-ce que cela fonctionne, madame Chabot?

Mme Louise Chabot: Oui.

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur Dong. Il vous reste environ une minute.

M. Han Dong: Je ferai très vite.

Nous avons apporté toute une série de changements aux politiques pour appuyer les étudiants étrangers, y compris ceux qui ne peuvent pas entrer au Canada. Ils sont autorisés à suivre jusqu'à la moitié de leur programme depuis l'étranger.

Quel est votre commentaire à ce sujet? Que disent vos membres et les gens de votre entourage, en particulier les étudiants étrangers? Ces politiques fonctionnent-elles et sont-elles utiles?

M. Babacar Faye: Je pense que ces politiques comportent certains avantages, mais pour ce qui est des restrictions relatives à l'emploi et aux heures de travail, les étudiants étrangers ne voient pas vraiment d'avantages, puisqu'il y a peu d'offres et d'emplois actuellement, en général, en raison de la pandémie.

Je pense qu'on pourrait faire plus pour soutenir directement les étudiants étrangers et ainsi alléger leur fardeau. Souvent, à mon avis, ils n'ont pas accès à ces ressources, et ils n'ont habituellement pas les ressources...

M. Han Dong: Je n'ai pas beaucoup de temps.

Quel genre de soutien direct...

Le président: En fait, vous n'en avez plus.

Merci, monsieur Dong, et...

M. Han Dong: Monsieur le président, j'ai été interrompu et cela a pris quelques minutes. Pourrions-nous permettre à M. Faye de répondre à cette question?

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît, monsieur Faye.

M. Han Dong: Merci, monsieur le président.

M. Babacar Faye: Essentiellement, les étudiants étrangers ont besoin de plus de renseignements et d'un meilleur accès à ces renseignements. Je pense aux étudiants étrangers qui veulent venir au Canada et qui doivent demander un visa.

De plus, les étudiants qui viennent au Canada doivent savoir à quoi s'attendre. Ils doivent savoir s'ils recevront de l'aide gouvernementale et à quoi s'attendre en cas de crise nationale comme la COVID-19, et connaître les attentes du gouvernement du Canada à leur égard. Ils devraient savoir comment se préparer, à l'avenir, en cas de nouvelle crise de ce genre, et aussi savoir où trouver des emplois ou des occasions.

Le président: Merci, monsieur Dong.

Monsieur Faye, monsieur Gulliver et madame Bienvenu, je vous remercie de vos présentations très complètes et inspirantes d'aujourd'hui. Cela nous sera très utile dans notre travail. Nous vous sommes très reconnaissants du travail que vous y avez consacré et de la réflexion que vous avez dû faire en préparation à nos questions.

Nous allons suspendre la séance pendant trois minutes, le temps de nous préparer pour le prochain groupe de témoins. Cela vous donnera l'occasion de vous déconnecter.

La séance est suspendue.

• (1505)

(Pause)

• (1510)

Le président: Nous reprenons. Nous accueillons maintenant notre deuxième groupe de témoins de la journée. Merci à tous de votre présence.

Nous accueillons M. Bryn de Chastelain, président du conseil d'administration de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. Représentant l'Union étudiante du Québec, nous avons Mme Jade Marcil, la présidente. Nous accueillons aussi le président de l'University Students' Council at Western University, M. Matt Reesor, qui est accompagné de Mme Mackenzy Metcalfe, vice-présidente aux Affaires extérieures.

M. de Chastelain et Mme Marcil comparaissent ensemble et se partageront donc les 10 minutes. Nous commencerons par eux et ils seront suivis des représentants de Western University.

Monsieur de Chastelain et madame Marcil, allez-y. Vous avez 10 minutes.

M. Bryn de Chastelain (président du conseil d'administration, Alliance canadienne des associations étudiantes): Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité et les témoins. J'aimerais tout d'abord souligner que je vous parle aujourd'hui à partir du Mi'kma'ki, territoire ancestral non cédé des Micmacs.

Je m'appelle Bryn de Chastelain. Je suis le président de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, ou ACAE. Je suis aussi président de l'association des étudiants de l'Université Saint Mary's et étudiant de quatrième année au baccalauréat ès arts avec majeure en sciences politiques et en économie.

L'ACAE est une organisation non partisane sans but lucratif qui représente plus de 275 000 étudiants des collèges, polytechniques et universités de partout au pays. Grâce à un partenariat officiel avec l'Union étudiante du Québec — avec laquelle je partage la tribune aujourd'hui —, nous sommes une voix étudiante nationale de confiance.

L'ACAE a été au premier plan des efforts de défense des étudiants depuis que la pandémie de la COVID-19 a frappé. Nous avons exprimé clairement que les étudiants, tout comme les autres Canadiens, ont été durement touchés sur les plans économique et social par la pandémie. À un moment de leur vie où ils sont particulièrement vulnérables, les étudiants ont été pris au dépourvu par des pertes de salaires, une transition vers l'enseignement en ligne, un été en isolement et de faibles possibilités d'emploi après l'obtention d'un diplôme.

Heureusement, le 22 avril, le gouvernement fédéral a répondu à nos appels à l'aide en offrant un important programme d'aide aux étudiants. En tant que leader étudiant, je tiens à exprimer ma reconnaissance pour ce soutien immédiat et considérable, qui était plus que nécessaire en cette période d'incertitude. Bon nombre d'étudiants reçoivent maintenant une aide immédiate par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence ou la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, qui sont des mesures provisoires irremplaçables pour les étudiants. Ces prestations aident les étudiants à se nourrir et à se loger, et nous vous en remercions.

Je tiens également à souligner les ajouts généreux qui ont été faits à la bourse canadienne pour étudiants et au prêt d'études canadien, qui ont aussi été annoncés le 22 avril. Ces améliorations permettront à de nombreux étudiants de poursuivre leurs études malgré les difficultés entraînées par la COVID-19. Des étudiants de partout au Canada profitent de ces formes de soutien, mais tous n'y ont pas accès.

J'aimerais souligner le manque de soutien offert aux étudiants internationaux pendant cette période d'isolement. N'oublions pas que

ces étudiants contribuent au PIB du Canada à hauteur de 21,6 milliards de dollars et soutiennent près de 170 000 emplois. De plus, nombre d'entre eux comptent rester au Canada pour contribuer à notre économie lorsqu'ils auront obtenu leur diplôme. Selon le Bureau canadien de l'éducation internationale, 60 % des étudiants internationaux au Canada prévoient faire une demande de résidence permanente lorsqu'ils auront terminé leurs études. Bon nombre d'entre eux continuent de vivre et de travailler au Canada pendant l'été et entre les sessions, et la pandémie de la COVID-19 les a privés de leur capacité de subvenir à leurs besoins.

Ces étudiants sont coincés au Canada sans perspective d'emploi; ils doivent payer l'épicerie et le loyer, mais ne reçoivent que très peu d'aide du gouvernement fédéral. À l'heure actuelle, les étudiants internationaux ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, ce qui signifie que ceux qui ont gagné moins de 5 000 \$ au cours de la dernière année n'ont pas accès à une aide dont ils ont désespérément besoin. La Prestation canadienne d'urgence est offerte aux étudiants internationaux, mais la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants ne l'est pas, et nous croyons que c'est fondamentalement injuste. De nombreux étudiants internationaux ne peuvent travailler pendant la session scolaire et n'ont plus la possibilité de travailler pendant l'été. Ils ont besoin d'aide et nous demandons au gouvernement fédéral de ne laisser aucun étudiant derrière.

Malgré cette lacune, l'ACAE appuie vivement les efforts généraux du gouvernement fédéral pour aider les étudiants jusqu'à maintenant. Pour ce qui est de l'avenir, toutefois, les étudiants sont très inquiets au sujet de leurs finances, de leur santé ainsi que de la qualité et de l'accessibilité de la session en ligne à venir. Selon une enquête récente commandée par l'ACAE, 77 % des étudiants du Canada disent éprouver un grand stress en raison de la pandémie de la COVID-19 en cours. Nous sommes inquiets de ce qu'elle signifie pour notre avenir, pour la santé de nos proches et pour nos possibilités d'emploi à la fin de nos études.

Les étudiants font état de difficultés financières importantes malgré la PCU et la PCUE. Près de 70 % des étudiants du Canada ont fait valoir que leurs projets d'emploi pour l'été sont touchés de façon négative par la COVID-19. Parmi ces 70 %, 4 sur 10 disent qu'ils ont perdu toute forme de revenu estival régulier en raison de la pandémie, tandis que 43 % disent qu'ils devront miser davantage sur les prêts du gouvernement pour payer leurs frais de scolarité à l'automne et 59 % disent qu'ils s'inquiètent tout autant de leur capacité de subvenir à leurs besoins en janvier qu'aujourd'hui.

Les étudiants voient d'importantes difficultés financières à l'horizon et c'est pourquoi l'ACAE demande au gouvernement de songer à offrir une aide supplémentaire aux étudiants, au-delà de septembre 2020. De façon particulière, nous demandons au gouvernement de prolonger le moratoire de six mois sans intérêt sur le remboursement des prêts étudiants après le 30 septembre 2020.

Au-delà des préoccupations financières, certains étudiants se demandent si le retour à l'école en vaudra la peine en septembre, étant donné l'environnement numérique tout sauf idéal dans lequel ils se trouveront. Selon nos données, 39 % des étudiants ont songé à reporter leur session d'automne ou l'ont déjà fait. De plus, 31 % des étudiants ont songé à passer aux études à temps partiel ou l'ont déjà fait.

• (1515)

Les étudiants s'inquiètent à juste titre de la qualité et de l'accessibilité des cours à l'automne et nous croyons que le gouvernement fédéral peut en faire plus pour faire de notre prochaine session une réussite.

Selon le CRTC, seulement 64 % des habitants des régions rurales ont accès à un service Internet à large bande suffisamment rapide pour accéder aux applications de vidéoconférence utilisées pour l'apprentissage en ligne, comparativement à 100 % des habitants des régions urbaines. Selon l'OCDE, le Canada fait partie des 10 pays où l'accès Internet à large bande est le plus cher, en fonction du coût de la vie.

Lors des élections de 2019, les libéraux ont promis de veiller à ce que tous les Canadiens aient l'accès à Internet haute vitesse d'ici 2030. L'ACAE exhorte le gouvernement fédéral à devancer cet objectif et à prendre des mesures immédiates pour veiller à ce que tous les étudiants de niveau postsecondaire aient un accès adéquat à des services Internet haute vitesse fiables à temps pour la session d'automne.

Enfin, nous savons que pour réussir dans un environnement numérique, il faut avoir accès aux technologies appropriées. L'apprentissage numérique, bien qu'il soit nécessaire en raison de la pandémie de la COVID-19, imposera le fardeau de se procurer l'équipement nécessaire, comme les ordinateurs, aux étudiants de niveau postsecondaire. Dans le cadre de notre sondage, près de 50 % des étudiants du Canada ont fait valoir que l'équipement requis pour la prochaine session était une préoccupation importante.

C'est pourquoi nous demandons également au gouvernement fédéral de veiller à ce que tous les étudiants aient accès aux technologies numériques. De façon précise, nous demandons au gouvernement d'offrir un financement supplémentaire pour garantir l'accès aux technologies numériques appropriées aux étudiants à faible revenu qui en ont besoin.

• (1520)

[Français]

J'aimerais remercier le Comité encore une fois de l'invitation qui nous a été faite de venir témoigner et de représenter la voix des étudiants canadiens.

Je vais maintenant passer la parole à ma collègue Jade Marcil, de l'Union étudiante du Québec, et j'ai bien hâte de répondre à vos questions.

Le président: Madame Marcil, vous avez la parole pour trois minutes et demie.

Mme Jade Marcil (présidente, Union étudiante du Québec): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

D'entrée de jeu, j'aimerais mentionner que je suis présentement sur un territoire qui a été partagé par de nombreuses nations autochtones au fil des années, une terre de partage. Je me trouve présentement dans le Grand Montréal.

Je vous remercie de me recevoir aujourd'hui. Je suis enchantée d'être parmi vous.

J'aimerais aussi remercier mon collègue Bryn de Chastelain de son témoignage. Je tiens à mentionner que l'Union étudiante du Québec est d'accord sur les propos qu'il a tenus.

Je m'appelle Jade Marcil, et je suis présidente de l'Union étudiante du Québec. Nous sommes un regroupement d'associations étudiantes universitaires qui représente 91 000 étudiants et étudiantes de plusieurs régions du Québec.

J'aimerais aborder deux sujets principaux. Puisque le Québec n'a pas pu recevoir directement l'aide financière liée aux mesures canadiennes de prêts et bourses, mais qu'il reçoit un transfert, il est difficile pour nous de nous prononcer. Cependant, nous sommes très heureux de l'aide offerte aux étudiants et aux étudiantes afin de les encourager à poursuivre leurs études. Nous espérons bien que cette aide sera investie de la même manière au Québec.

J'aimerais évidemment parler de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, soit la PCUE. Cette aide est arrivée juste au bon moment pour soutenir les étudiants et les étudiantes pendant la période estivale, un moment où les emplois sont toujours plus difficiles à trouver. Il y a, bien sûr, des différences entre les régions. Cependant, vu le taux de chômage très élevé, nous savons que les occasions d'emplois d'été ont beaucoup diminué. La PCUE aide véritablement nos étudiants et nos étudiantes. Un grand nombre de demandes ont déjà été effectuées. Nous sommes heureux de savoir que cette mesure soutient vraiment nos étudiants et nos étudiantes.

Une proposition a été faite concernant la PCUE et le montant accordé. Nous sommes très heureux de mentionner que l'inclusion des gens ayant des besoins particuliers, qui vivent avec un handicap ou qui ont une personne à charge, a été très bien reçue. C'est aussi très important pour nous de soutenir les populations qui ont des défis bien différents.

Le montant de la PCUE est de 1 250 \$ par mois, et il est complètement retiré si l'étudiant gagne un salaire de plus de 1 000 \$ par mois. Le Bloc québécois avait fait une proposition à la Chambre. Nous comprenons que la proposition du Bloc québécois n'ait pas été retenue, étant donné la rapidité à laquelle le gouvernement devait agir. Nous considérons que l'aide devra peut-être être bonifiée selon les besoins à l'automne. Nous savons que la mesure a dû être mise en place rapidement, mais nous sommes tout de même heureux qu'elle ait été mise en place, puisqu'elle soutient nos étudiants et nos étudiantes.

J'aimerais aussi aborder le financement de la recherche au Québec. À notre avis, le financement de la recherche est très important. Le Québec a mis en place les Fonds de recherche du Québec. Au Canada, il y a les organismes subventionnaires fédéraux. Nous aimerions souligner que le prolongement des projets de recherche étudiants est une très bonne chose, puisque plusieurs ont été retardés, voire arrêtés, à la suite des fermetures de certains milieux. Je pense notamment à toutes les recherches en éducation, puisque les milieux scolaires ont été fermés.

De notre côté, nous aimerions mentionner qu'il est important que le soutien à la recherche continue au cours des prochains mois. Le prolongement de quatre mois pourrait être allongé, puisque l'aide sera nécessaire à la reprise des recherches et des projets étudiants à l'automne et à l'hiver, en fonction de la reprise économique et du déconfinement.

La réponse du gouvernement du Canada nous convient amplement. Nous sommes très heureux que la population étudiante ait été prise en considération et que des mesures financières aient été mises en place rapidement et efficacement. Nous espérons que la population étudiante sera encore au centre des mesures de soutien au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Je vous remercie encore une fois de nous avoir reçus aujourd'hui.

● (1525)

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Marcil.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre les représentants du conseil étudiant universitaire de l'Université Western.

Monsieur Reesor, vous disposez de 10 minutes.

M. Matt Reesor (président, University Students' Council, Western University): Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité et les témoins. Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Matt Reesor. Je suis le président du conseil étudiant universitaire de l'Université Western. Notre vice-présidente aux affaires extérieures, Mackenzie Metcalfe, se joint à moi.

Je représente les intérêts de 30 000 étudiants de premier cycle sur notre campus universitaire. Je tiens personnellement à remercier le gouvernement du Canada pour les mesures qu'il a prises afin d'aider les étudiants de niveau postsecondaire. Le programme d'aide a permis à bon nombre d'entre nous d'obtenir le soutien financier dont nous avons grandement besoin. Nous vous sommes grandement reconnaissants d'avoir consulté les étudiants de niveau postsecondaire au sujet de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et nous nous réjouissons à l'idée de voir ces consultations se poursuivre tout au long du processus de rétablissement.

Comme c'est le cas pour bon nombre — si ce n'est la totalité — d'entre vous, la COVID-19 a complètement changé la vie des étudiants. En mars dernier, alors que l'enseignement est passé en ligne, les étudiants de l'Université Western ont tous ressenti une grande incertitude. Alors que nous tentons de comprendre notre nouvelle réalité, les préoccupations relatives à nos expériences académiques et aux activités parallèles, à la qualité et à l'accessibilité de l'éducation postsecondaire et à notre capacité de maintenir une connexion sociale continuent d'envahir la grande majorité des étudiants.

En pensant aux premiers jours de la pandémie, nous réalisons que nous ne savions pas du tout où en serait la société une semaine plus tard, et encore moins trois mois plus tard.

Aujourd'hui, à London, les mesures de restrictions ont été levées et nous commençons à découvrir notre nouvelle réalité. Une seule chose est certaine: nos vies seront à jamais changées en raison de la pandémie. À mon avis, nous ne savons toujours pas quels seront ces changements, et je crois que nous devons réfléchir avant de tracer la voie à suivre.

Ainsi, je vais utiliser le reste de mon temps de parole pour vous parler de ce que je connais: la façon dont les étudiants vivent avec la COVID-19 à l'heure actuelle.

Depuis le début de la pandémie, notre priorité a été d'aider les étudiants. Le conseil étudiant communique de façon continue avec les étudiants par l'entremise de conversations informelles et de rétroactions officielles, et nous aimerions vous faire part de leurs histoires.

Il y a quelques semaines, j'ai parlé à un étudiant de deuxième année en sciences sociales de l'Université Western qui vivait en dehors de sa ville d'origine. Il s'est dit très reconnaissant pour le sou-

tien financier offert par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, grâce à laquelle ses préoccupations financières pour l'été seront moins importantes. Dans la même conversation, toutefois, cet étudiant m'a fait part de ses inquiétudes au sujet des dépenses à venir pour la rentrée scolaire de l'automne. Comme bien d'autres étudiants, il travaille tout l'été et presque tous les soirs pour payer ses études, ses fournitures scolaires, son loyer, son épicerie et ses affaires personnelles.

Au cours des dernières années, cet étudiant n'avait pas de difficulté à trouver un emploi chez lui ou à London, mais cette année, la COVID-19 a frappé et ce processus est beaucoup plus difficile. Cet étudiant a déjà signé un bail de 12 mois et il en est responsable. Ses parents ne peuvent plus l'aider financièrement depuis quelques années. Il a suffisamment d'argent pour payer deux mois de loyer, mais mise sur un emploi d'été pour la suite des choses. Il ne sait pas s'il pourra payer son loyer dans quelques mois, encore moins s'il pourra payer les frais de scolarité et toutes les autres choses sur la liste des dépenses.

Nous sommes reconnaissants à l'égard des mesures prises par le gouvernement pour aider financièrement les étudiants pour l'année scolaire 2020-2021. Nous demandons à ce que le doublement de la bourse canadienne pour étudiants et l'élimination des contributions des étudiants et des conjoints se prolongent jusqu'à l'année scolaire 2021-2022.

De nombreux étudiants internationaux nous ont fait part de leurs inquiétudes, et certains d'entre eux n'ont pas pu rentrer à la maison en raison des restrictions en matière de voyage. Nos étudiants internationaux paient des frais de scolarité importants et n'ont pas accès à la PCUE. Nous demandons au gouvernement de prolonger un programme existant ou de mettre sur pied un nouveau programme pour répondre à leurs préoccupations financières.

En tant que nouveau diplômé, j'ai été témoin de l'incertitude du marché du travail. Selon une enquête récente de Statistique Canada, près du tiers des étudiants qui avaient une sécurité d'emploi avant mars 2020 l'ont maintenant perdue. Les étudiants d'aujourd'hui sont les travailleurs de demain et je sais que la grande majorité des étudiants profiteraient de la possibilité d'acquérir une expérience de travail fondée sur les compétences pendant l'été et plus, s'ils le pouvaient.

Alors que la situation continuera d'évoluer au cours des prochains mois, nous espérons que le gouvernement du Canada continuera de consulter régulièrement les étudiants de niveau postsecondaire du pays afin d'entendre leurs préoccupations et leur point de vue.

Je crois que je parle au nom de tous les leaders étudiants lorsque je dis que nous avons l'énergie, la passion et l'expertise nécessaires pour guider l'intervention du gouvernement pour les prochaines étapes.

Mme Metcalfe et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Merci.

● (1530)

Le président: Merci, monsieur Reesor.

Nous passons maintenant aux questions. Mme Dancho est notre première intervenante. Vous disposez de six minutes. Allez-y.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui. J'ai beaucoup aimé vos discours préliminaires.

Je vais vous poser des questions sur un large éventail de facteurs qui ont une incidence sur les étudiants.

À votre avis, que devraient faire les universités pour se préparer à la possibilité d'un enseignement en ligne à l'automne? Comment pouvons-nous nous y préparer de manière adéquate, puisque vous avez eu un cours accéléré en la matière en mars, comme vous l'avez dit, monsieur Reesor? Que peut faire votre université pour se préparer pour l'automne?

M. Matt Reesor: C'est une question très importante, à laquelle j'essaie de répondre au fur et à mesure. J'aimerais renvoyer la question à Mackenzy Metcalfe, notre vice-présidente aux affaires extérieures. Je crois qu'elle est mieux placée que moi pour y répondre.

Mme Mackenzy Metcalfe (vice-présidente, Affaires extérieures, University Students' Council, Western University): Je crois que les universités prennent déjà des mesures en vue de l'offre de cours en ligne à l'automne. Bon nombre des universités de l'Ontario et de l'ensemble du Canada se sont déjà engagées à offrir une formation cent pour cent en ligne ou une partie des cours en personne. Je crois qu'il revient à chaque université de déterminer le nombre de cours qui seront offerts en ligne, mais je crois aussi qu'il est important pour les universités de prendre les mesures nécessaires pour préparer les étudiants à l'enseignement en ligne, parce que l'environnement est complètement différent de celui des cours en classe sous forme de présentation magistrale auxquels ils sont habitués au secondaire ou même à l'université, s'ils y ont déjà suivi des cours.

Mme Raquel Dancho: Merci.

Ma deuxième question a trait à l'aide financière offerte aux étudiants. Bon nombre d'étudiants reçoivent bien sûr l'aide de leurs parents à l'université, mais ont aussi accès aux prêts étudiants du gouvernement, qui dépendent du revenu des parents pour l'année précédente, si je me souviens bien. Bien sûr, comme vous l'avez dit, de nombreux parents ont vu leurs revenus diminuer de façon drastique cette année. Si les étudiants n'étaient pas admissibles aux prêts l'année dernière en raison du revenu de leurs parents, ce ne sera peut-être pas la même chose cette année, pour la session d'automne.

Croyez-vous que le manque de soutien parental ou l'inadmissibilité aux prêts étudiants aura une grande incidence sur le nombre d'inscriptions à la session d'automne?

Mme Mackenzy Metcalfe: Je crois que de nombreux étudiants hésiteront à poursuivre des études postsecondaires en raison des coûts qui y sont associés. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous demandons au gouvernement de ne pas tenir compte du revenu attendu des étudiants et des contributions des conjoints pour l'année scolaire 2021-2022. Lorsqu'on présente une demande au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, par exemple, on doit déclarer le revenu de nos parents, mais celui-ci visera les années d'imposition préalables à la pandémie de COVID-19.

Mme Raquel Dancho: J'aimerais maintenant m'adresser au représentant de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. Je sais que vous représentez, si je ne m'abuse, 300 000 étudiants. Avez-vous une idée des répercussions que cela aura sur les inscriptions si les étudiants ne peuvent obtenir des prêts étudiants du gou-

vernement ou encore du soutien directement de leurs parents? Avez-vous une idée du nombre d'étudiants qui seront touchés?

Monsieur de Chastelain, pourriez-vous répondre à cette question?

M. Bryn de Chastelain: C'est une question importante que nous devons nous poser au moment d'examiner les prochaines étapes.

Nous constatons qu'un nombre important d'étudiants, près de 40 %, songent déjà à reporter leur session d'automne et à revenir sans doute lorsque la formation universitaire reprendra un peu sa forme habituelle. En ce moment, beaucoup d'étudiants se demandent vraiment à quoi ressemblera leur formation universitaire puisque nous voyons de plus en plus d'universités d'un bout à l'autre du pays commencer à se tourner vers une forme hybride de prestation, ou même dans certains cas, à une prestation totalement numérique ou à distance.

La réflexion des étudiants se poursuivra assurément au cours des prochains mois, mais nous constatons déjà qu'un fort pourcentage d'entre eux remettent en question leur inscription à l'automne.

• (1535)

Mme Raquel Dancho: Oui, 40 % est un pourcentage important. C'est beaucoup d'étudiants qui pourraient ne pas retourner à l'université. C'est un élément, à n'en pas douter, que les décideurs publics devront prendre en considération.

J'aimerais aussi parler de santé mentale. Il en était question dans la dernière heure, et vous l'avez aussi mentionné dans votre déclaration liminaire.

Peut-on préciser un peu les répercussions sur la santé mentale? Quelles sont les causes de leur tension mentale? Je sais que les causes sont très évidentes pour les étudiants, mais pour les parents qui nous regardent, par exemple, peut-on les préciser un peu? Pourquoi les étudiants ressentent-ils une tension mentale considérable? Il serait bon d'avoir une liste des causes.

M. Bryn de Chastelain: C'est une question très importante. Merci de la poser.

Selon les résultats de notre récent sondage, près de 80 % des étudiants au Canada rapportent être considérablement stressés en ce moment, et 60 % parmi eux disent que c'est en lien direct avec la COVID-19.

On doit prendre en considération divers éléments. J'attirerais tout d'abord votre attention sur la santé et le bien-être. Certains étudiants s'inquiètent de la santé et du bien-être des membres de leur famille, et peut-être aussi de leurs pairs et de leurs collègues. Ils s'inquiètent aussi de leur avenir, qu'il s'agisse de la forme que prendra leur formation universitaire ou de la possibilité de se trouver un emploi après avoir obtenu leur diplôme. Les étudiants se trouvent dans une période d'incertitude sans précédent, et ils ne savent pas trop comment envisager les prochaines étapes de leur vie.

Mme Raquel Dancho: Je comprends très bien cela, car l'incertitude est très déstabilisante. Je me souviens qu'en sortant de l'université, la recherche d'emploi me stressait, et ce n'était pas dans une économie déprimée par la COVID-19.

J'aimerais bien que les autres témoins nous parlent aussi des répercussions sur la santé mentale, étant donné que cela a une incidence importante sur 60 % des étudiants? Qu'est-ce que vous disent vos étudiants?

M. Matt Reesor: J'aimerais beaucoup répondre à votre question, car c'est une grande priorité qui touche à ce dont je vous ai parlé dans ma déclaration liminaire concernant la connexion et l'incertitude — deux mots qui me viennent à l'esprit chaque fois que je parle à des étudiants sur notre campus.

À mon avis, le principal élément auquel les gens ne pensent pas, c'est ce qui se passe à l'extérieur des salles de classe et qui n'est pas nécessairement tangible, soit les conversations et les échanges entre les cours qui peuvent être très importants pour les étudiants. Nous avons assurément senti ce manque, en particulier pour nombre d'entre nous qui ressentons la fatigue des nombreux appels sur Zoom, ou toute autre plateforme. Nous nous penchons certes sur la question pour essayer de trouver des façons d'accroître les rapports humains, mais de façon sécuritaire et contrôlée, étant donné que l'Université Western utilise un modèle hybride.

Mme Raquel Dancho: Merci.

Le président: Merci, madame Dancho, et merci monsieur Reesor.

Nous passons à Mme Young. Vous avez six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins. Bien sûr, je tiens avant tout à poser des questions à M. Reesor et Mme Metcalfe qui se trouvent à London, car je suis de London-Ouest. Je suis heureuse que vous participiez à cet appel sur Zoom.

Je vais poursuivre sur les enjeux liés à la santé mentale, car je crains fort que nous entendions dans six mois des récits désastreux au sujet de l'éducation postsecondaire. Je me demande si vous avez des conseils à donner aux étudiants qui vont à l'Université Western ou à toute autre université à l'automne, et si vous pourriez nous parler des difficultés auxquelles ils pourraient faire face.

M. Matt Reesor: C'est une question que je me pose tous les jours depuis mon entrée en poste. Le programme d'orientation est un élément fondamental de la communauté à Western, et c'est dans le cadre des nombreux programmes que nous offrons que se créent les connexions et les liens entre les étudiants.

Pour répondre directement à votre question au sujet des conseils, ce que j'essaie de faire moi-même depuis que je travaille dans ce nouvel univers qu'est Zoom, c'est de prendre du temps pour moi. Il faut trouver des façons de se reposer et d'éviter de passer 10 heures par jour et plus devant son écran.

Le conseil que je donnerais aux étudiants serait de rester en contact par tous les moyens possibles avec leurs proches et leurs amis, en particulier lorsqu'ils viendront sur notre campus. La lourde tâche que nous avons en ce moment — et nous travaillons avec notre vice-présidente aux programmes et à l'aide aux étudiants dans ce dossier — consiste à trouver une façon d'offrir une formation en ligne qui leur permettra de créer ces mêmes connexions et liens qui vont durer pendant toutes leurs années à l'université.

Mon conseil consiste à prendre soin de soi et de nos proches.

• (1540)

Mme Kate Young: Madame Metcalfe, aimeriez-vous dire quelque chose?

Mme Mackenzy Metcalfe: Oui. J'aimerais parler aussi du stress supplémentaire que vivent les étudiants qui travaillent à temps par-

tiel pendant leurs années d'université, en particulier quand on parle de passer à un modèle de formation entièrement ou partiellement en ligne. Il faut faire ce qui est nécessaire pour obtenir son diplôme et suivre ses cours, en risquant d'être immunodéprimé et en composant avec les craintes supplémentaires liées à la COVID-19. Ils doivent travailler à temps partiel et aller dans un environnement qui n'est pas vraiment sécuritaire, en ne gardant qu'une distance de six pieds avec les autres. Cela préoccupe beaucoup les étudiants, et je pense que le fait de ne pas avoir les formes habituelles de soutien de la communauté ajoutera beaucoup à leur stress, comme M. Reesor l'a mentionné également.

Mme Kate Young: Les emplois d'été pourraient être difficiles à trouver, et vous dites que même si on leur en offre un, ils pourraient hésiter à l'accepter.

Mme Mackenzy Metcalfe: Oui. Beaucoup d'emplois d'été que les étudiants s'étaient vu offrir ont été annulés. Selon un sondage de Statistique Canada, 67 % des étudiants se disent extrêmement inquiets de ne pas avoir de perspectives d'emploi dans l'avenir en raison de la transformation qu'a subie notre économie. Cela a des répercussions concrètes sur leur capacité de subvenir à leurs besoins et de travailler à temps plein pendant l'été, ou même à temps partiel pendant l'année scolaire. Ils n'auront pas les revenus auxquels ils étaient habitués pour subvenir à leurs besoins et payer leurs frais de scolarité, leur loyer et toutes les autres dépenses.

Mme Kate Young: Merci beaucoup.

Monsieur de Chastelain, j'aimerais revenir sur ce que vous avez mentionné. Je pense qu'il est bon de le répéter. Vous avez dit qu'il s'agissait d'un moment dans vos vies où vous êtes « particulièrement vulnérables ». Je pense qu'on ne saurait trop insister sur ce point.

Je sais que notre gouvernement a lancé de nombreux programmes, et je suis convaincue qu'ils aideront les étudiants, mais pouvez-vous nous parler des difficultés auxquelles les étudiants vont faire face à l'automne?

M. Bryn de Chastelain: Il est très important pour nous d'examiner la situation dans laquelle se trouvent les étudiants en ce moment. À la mi-mars, la plupart des écoles ont dû passer rapidement d'un environnement d'apprentissage en personne à un environnement en ligne, et la vie n'est pas revenue à la normale depuis pour un grand nombre d'étudiants.

Au sujet des problèmes auxquels nous faisons face, beaucoup d'étudiants se démènent en ce moment pour trouver un emploi, ou tentent de trouver des conditions de travail sécuritaires, et ils s'efforcent en même temps de se préparer pour l'automne et un environnement d'apprentissage auquel ils ne sont pas habitués, car encore une fois, la prestation des cours se fera sous forme hybride ou à distance.

À ce sujet, je dirais que bon nombre d'étudiants ont pu profiter des programmes mis de l'avant par le gouvernement fédéral. Nous avons été heureux d'apprendre de la bouche du premier ministre le 8 juin qu'environ 25 % des étudiants au Canada reçoivent déjà la prestation d'urgence pour étudiants, et c'est en plus de ceux qui reçoivent la prestation d'urgence.

Cela étant dit, ce sont des programmes qui aident les étudiants pendant l'été. Pour le moment, cela les soulage en partie du stress d'avoir à payer l'épicerie et le loyer, mais le stress financier qui les attend à l'automne et au cours des années à venir est toujours très présent dans leur esprit.

Mme Kate Young: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 14 secondes.

Mme Kate Young: D'accord, je vais les céder au suivant.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Young.

[Français]

Madame Michaud, je vous souhaite la bienvenue au Comité. Vous avez la parole.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Je m'adresserai tout d'abord à Mme Marcil.

Madame Marcil, je vous félicite pour vos nouvelles fonctions. C'est toujours un plaisir de travailler avec vous.

Nous nous entendons pour dire que la situation actuelle est assez particulière, voire rocambolesque, tant pour les employeurs que pour les entreprises, les étudiants et les travailleurs.

Le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures. J'étais contente de voir que l'Union étudiante du Québec était favorable à notre proposition, qui n'a malheureusement pas été retenue. Nous pensions que le fait de mettre en place un système semblable à l'assurance-emploi, dans le cadre duquel le revenu ne serait pas entièrement coupé s'il dépassait la prestation de 1 000 \$, pourrait justement créer un incitatif à l'emploi.

J'aimerais connaître votre opinion sur la transparence relative à toutes ces mesures. La façon dont le gouvernement a mis en place les mesures pour les étudiants a-t-elle été suffisamment claire?

• (1545)

Mme Jade Marcil: Je vous remercie beaucoup de la question, madame Michaud.

Tout d'abord, l'annonce a été faite le 22 avril dernier. Par la suite, la communauté étudiante a dû patienter pendant un certain temps avant d'obtenir les critères d'admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, ou PCUE, ce qui a causé un peu d'anxiété chez les étudiants et les étudiantes.

Lorsque les critères ont été dévoilés, le critère lié au revenu d'emploi de 1 000 \$ par mois a particulièrement suscité quelques craintes chez nous. Je comprends que ces mesures ont été mises de l'avant très rapidement, mais, sur le site de l'Agence du revenu du Canada, ou ARC, on explique très peu le critère relatif à ce revenu de 1 000 \$. Les étudiants ont eu de la difficulté à obtenir des précisions par eux-mêmes. Toutefois, les membres de l'Union étudiante du Québec ont des contacts, et ils peuvent aller chercher l'information — en insistant, parfois — et la transmettre ensuite aux étudiantes et aux étudiants.

Le problème principal concerne le fait que ce revenu de 1 000 \$ doit être un revenu d'emploi et que les prêts et bourses ne sont pas inclus. Mis à part le programme canadien ou le programme québécois de prêts et de bourses, il y a plusieurs autres types de prêts et de bourses pour les étudiants. Je prends l'exemple des bourses indirectes de recherche, comme celles offertes à un auxiliaire de

recherche ou à un auxiliaire d'enseignement. Le critère en question a été créé de la confusion par rapport à ce volet, principalement chez les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs. Il faudrait apporter des précisions sur le site de l'ARC. Je sais qu'il y a beaucoup d'améliorations qui ont été faites au cours des dernières semaines, mais on peut toujours faire mieux. Il serait bien intéressant que l'on bonifie les foires aux questions, par exemple.

De notre côté, nous essayons d'informer les étudiantes et les étudiants, mais le gouvernement est le mieux placé pour répondre aux questions et apporter des précisions sur les programmes qu'il a mis de l'avant aussi rapidement.

Mme Kristina Michaud: Je vous remercie, madame Marcil.

Un peu plus tôt, il a été question de la reprise des cours en mode virtuel et de la façon dont cela sera mis en place.

Par ailleurs, il y aura une reprise graduelle des activités de certains secteurs économiques, dont certains sont ceux habituellement choisis par les étudiants pour trouver du travail parallèlement à leurs études: le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie. Il n'y a pas encore si longtemps, j'ai travaillé en restauration pendant mes études. La situation a toutefois vraiment changé dans le contexte actuel.

De quelle façon le gouvernement pourrait-il mieux accompagner les étudiants afin que la reprise se fasse le plus possible en douceur?

Mme Jade Marcil: Nous savons que la relance est importante. Plusieurs annonces ont été faites relativement à la promotion des emplois destinés aux jeunes, et nous en sommes très reconnaissants. Par contre, ce sont des emplois qui sont parfois offerts dans des régions très précises. Par exemple, il y a un grand nombre d'étudiants dans la région de Montréal, où les occasions d'emploi sont réduites en raison du confinement. Comme vous le savez, la situation n'est pas facile au Québec, particulièrement à Montréal.

Cependant, je sais que la promotion de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant va bientôt avoir lieu, ce qui va permettre de promouvoir un peu l'inclusion dans la société et le travail communautaire. Cela vise surtout à aider les populations qui sont les plus dans le besoin.

Nous savons que cela va arriver cet été, mais les investissements visant à soutenir les jeunes à trouver un emploi vont beaucoup les aider. Lorsque les sessions prendront fin dans les cégeps, des emplois seront disponibles. Cela est rassurant. Il suffit de procéder au déconfinement, ce que l'on va faire selon les normes de santé publique, bien entendu. Entretemps, la PCUE s'avère utile, puisqu'elle est offerte pendant les mois les plus difficiles.

Mme Kristina Michaud: Je vous remercie, madame Marcil.

Effectivement, la PCUE a été bien reçue par les étudiants qui n'arrivaient pas à trouver un emploi.

Vous avez parlé du fait que le financement des organismes subventionnaires fédéraux a été prolongé. Vous avez aussi parlé de la recherche: des projets précis pourraient prendre du retard.

Pouvez-vous nous en parler davantage?

Mme Jade Marcil: Effectivement, c'est très difficile dans certains domaines de recherche.

Pour ma part, j'ai un baccalauréat en éducation et j'ai commencé une maîtrise dans le même domaine. Il était prévu que mon projet de recherche se déroule en classe, avec d'autres étudiants et étudiantes.

Les recherches en administration ou en sciences sociales sont, en général, menées en entreprise. Elles ont aussi été retardées. C'est la même situation pour ce qui est des recherches en sciences de la santé. En ce moment, les milieux de la santé sont tellement débordés que la recherche a été mise de côté.

Il est donc vraiment important que le financement étudiant, ou du financement indirect au moyen de projets lancés par des membres du corps professoral, puisse être prolongé au-delà de la période de quatre mois. La relance d'un projet représente déjà beaucoup d'argent pour des étudiants ou des étudiantes, de même que pour les établissements universitaires qui essaient malgré tout de soutenir la population étudiante. La fermeture de l'accès aux locaux rend la recherche plus difficile.

Dans certains cas, des projets devront être retardés d'au moins un an avant qu'ils puissent reprendre leur cours. Selon nous, c'est vraiment important que les organismes subventionnaires fédéraux reconnaissent les besoins des étudiants et des étudiantes et que les projets de recherche soient pris en compte. Il faut faire avancer l'innovation partout au Canada.

• (1550)

Le président: Je vous remercie, mesdames Marcil et Michaud.

[Traduction]

Nous passons maintenant à Mme Kwan pendant six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais aussi remercier nos témoins de leurs exposés.

Avant de commencer, je me demande s'il serait possible, monsieur le président, d'inviter la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants à venir témoigner devant le Comité, puisqu'elle représente 64 syndicats étudiants au pays. J'ai trouvé qu'il était très utile d'entendre le point de vue des divers groupes représentant des étudiants qui sont avec nous aujourd'hui, mais certains n'y sont pas. Je pense que ce serait utile pour le Comité de les entendre. C'est simplement une proposition que je fais, monsieur le président.

Au sujet du soutien aux étudiants, des répercussions de la COVID-19 et des sources de stress — le stress financier, l'incertitude face à l'avenir, etc. — et étant donné que l'aide d'urgence pour les étudiants est limitée, des témoins nous ont dit plus tôt que les pressions constantes, et les pressions financières importantes, que subissent les étudiants ne sont pas vraiment différentes des autres, alors ils s'inquiètent de ne pas recevoir le même montant d'aide d'urgence. Ils demandent au gouvernement de réexaminer la situation.

Ils demandent aussi au gouvernement de réexaminer certains critères d'admissibilité. Des étudiants peuvent, à la fin de l'année scolaire, se trouver sans emploi, en raison des contrats ou des emplois qui sont annulés. Ainsi, ils ne sont pas admissibles au soutien offert par le gouvernement. Les stagiaires en sont un exemple. Ils ont été nombreux à communiquer avec moi pour me dire que leurs contrats ont été annulés. Ils ne seront donc admissibles à aucune forme d'aide du gouvernement. Qui plus est, comme les stages ne sont pas rémunérés, ils ne sont pas admissibles même en ce moment.

J'aimerais simplement demander à nos témoins, pour remédier aux problèmes qui ont été soulevés, ce que vous en pensez et si le gouvernement devrait apporter des correctifs à ce sujet. Vous pouvez y aller à tour de rôle. Monsieur Reesor, voulez-vous commencer?

M. Matt Reesor: Encore une fois, c'est une question très importante, mais j'aimerais demander à la spécialiste au sein de notre équipe qui s'occupe des affaires extérieures d'y répondre. Si Mackenzy Metcalfe voulait bien répondre à la question, j'en serais très heureux.

Mme Mackenzy Metcalfe: Oui. Merci, monsieur Reesor.

Je dirais que les étudiants sont très reconnaissants de la PCUE et du montant de 1 200 \$ qui est versé. Toutefois, ce montant permet seulement de couvrir le loyer et l'épicerie en ce moment, et de nombreux étudiants se demandent comment ils vont faire pour payer leurs frais de scolarité et subvenir à leurs besoins pendant les huit mois qu'ils seront aux études. J'approuve l'idée de demander au gouvernement de porter la PCUE au même montant que la PCU, soit 2 000 \$.

De plus, le fait que les étudiants internationaux n'ont pas droit à la PCUE pourrait avoir des conséquences néfastes. En Ontario, selon Statistique Canada, les frais de scolarité des étudiants étrangers sont 460 % plus élevés que ceux des étudiants de la province. Même s'il s'agit d'une question sous réglementation provinciale, il est très important de tenir compte des besoins variés de nos étudiants internationaux et de leur fournir du soutien, car ils apportent aussi une contribution importante à l'économie canadienne.

Mme Jenny Kwan: Merci, madame Metcalfe.

Qu'en est-il des stagiaires dont les emplois ne sont pas reconnus comme tels parce qu'ils ne sont pas rémunérés et qu'ils n'ont donc pas droit à la PCU? Pour certains d'entre eux, même s'ils ont réussi à obtenir des stages prestigieux, leur contrat a été annulé à la fin de leur stage en raison de la COVID. Que pensez-vous de la situation et de l'idée de leur venir en aide?

• (1555)

Mme Mackenzy Metcalfe: Je suis tout à fait d'accord avec vous que nous devons aider nos stagiaires, en particulier ceux qui ne sont pas rémunérés ici au Canada, et qu'ils devraient obtenir du soutien comme tout autre travailleur canadien.

Mme Jenny Kwan: Ils devraient donc être admissibles à la PCU, d'après vous?

Mme Mackenzy Metcalfe: Oui.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Très bien. J'aimerais maintenant demander à Mme Marcil, si c'est possible, de répondre aux mêmes questions.

[Français]

Mme Jade Marcil: Effectivement, nous trouvons que la situation des stagiaires est vraiment très inquiétante. Beaucoup moins de stages en entreprise seront offerts. Certaines entreprises pourront recevoir des stagiaires alors que d'autres, non. Les stages à distance sont beaucoup plus difficiles. En outre, au Québec, plusieurs stages ne sont pas rémunérés. Il faut prendre en compte le fait que les étudiants et les étudiantes travaillent, mais qu'ils ne gagnent pas de salaire. Les rendre admissibles à cette aide serait vraiment très important.

Je sais que le Québec ne participe pas au programme de prêts et bourses canadien et que, du côté québécois, c'est parfois ce programme qui soutient les stagiaires. Si les stagiaires étaient au moins admissibles à un programme comme la PCUE pour les stages, ce serait vraiment très intéressant. Cela les encouragerait à faire des stages non rémunérés, ce qui leur permettrait d'apprendre, plutôt que de seulement travailler.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

Monsieur Chastelain, s'il vous plaît.

M. Bryn de Chastelain: J'ajouterais qu'on remarque que les étudiants sont souvent confus au sujet de leur admissibilité à la PCUE ou à la PCU. J'irais même plus loin que le fait d'examiner la situation des stagiaires non rémunérés. Il faudrait aussi penser au grand nombre d'étudiants qui ne savent pas s'ils sont admissibles à ces programmes. Lors de notre dernier sondage, nous avons constaté que seulement 47 % des étudiants étaient certains à 100 % d'être admissibles à la PCUE, et qu'en fait, plus du quart des étudiants n'étaient même pas certains d'être admissibles à l'un ou l'autre des programmes. Je pense qu'il faut faire davantage pour s'assurer que les étudiants sont au courant des programmes auxquels ils sont admissibles, et notamment de ce qu'ils doivent faire s'ils sont admissibles tant à la PCU qu'à la PCUE.

Le président: Merci, madame Kwan.

Merci, monsieur Chastelain.

Nous passons maintenant à M. Albas pendant cinq minutes.

[Français]

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à la représentante de l'Union étudiante du Québec.

J'ai entendu des députés de partout au pays parler des nombreux problèmes en lien avec le programme Emplois d'été Canada. Je confirme que, dans ma propre circonscription, il y aura cette année moins d'emplois soutenus que l'année précédente.

Madame Marcil, pensez-vous qu'il y aura moins d'emplois pour les étudiants, à l'échelle nationale, cette année?

Dans les régions où les besoins sont plus élevés, est-ce que cela est un problème?

Mme Jade Marcil: Je vous remercie de la question.

Je crois effectivement que les possibilités d'emplois seront moins nombreuses. D'abord, plusieurs entreprises ne pourront pas rouvrir, notamment celles dont les activités sont liées au tourisme et aux loisirs en général. Ce sont des secteurs qui fournissent habituellement beaucoup d'emplois aux étudiants et aux étudiantes au cours de l'été.

Même si le programme Emplois d'été Canada peut fournir un supplément à certaines entreprises et à certains organismes à but non lucratif, ou OBNL, on n'atteindra pas le taux d'emploi antérieur. Il est donc vraiment important que des mesures financières comme la PCUE soient maintenues et que les montants supplémentaires visant à aider les personnes ayant des besoins particuliers soient conservés.

Nous savons évidemment que ces emplois ne seront pas disponibles, principalement à cause des mesures de santé publique. Nous respectons cela, et il va falloir respecter le rythme du déconfinement.

Par contre, il est vraiment essentiel que des mesures d'aide financière soient maintenues, au moins jusqu'à la fin du mois d'août, et peut-être même un peu plus longtemps, étant donné que certains emplois saisonniers se terminent entre août et octobre. Je fais référence aux emplois liés aux activités de plein air, notamment.

M. Dan Albas: Je vous remercie.

Selon vous, le gouvernement aurait-il dû augmenter le budget du programme Emplois d'été Canada plutôt que de simplement soutenir moins d'emplois, comme il a choisi de le faire?

• (1600)

Mme Jade Marcil: Plusieurs projets ont quand même été soutenus. On aurait pu, bien sûr, en soutenir davantage. Cela dépendait aussi du nombre de demandes, qui était élevé. Il y a aussi eu un certain retard dans la réception des demandes dans le cadre du programme Emplois d'été Canada.

Le fait d'offrir le soutien à un plus grand nombre d'emplois serait assurément bienvenu, lorsque c'est possible et dans certaines régions, évidemment.

[Traduction]

M. Dan Albas: Je m'adresse maintenant aux représentants de l'University Students' Council at Western University.

Pour le dire très simplement, les conservateurs ont proposé au gouvernement un programme de jumelage des étudiants à la recherche d'un emploi avec les emplois agricoles. Pensez-vous que ce programme aurait été utile pour les étudiants?

Mme Mackenzy Metcalfe: Par votre entremise, monsieur le président, je pense que les étudiants sont reconnaissants de toute l'aide qu'ils peuvent obtenir du gouvernement du Canada. Toutefois, il importe de souligner qu'ils font des études postsecondaires pour acquérir de l'expérience au sein même de leur industrie et qu'ils cherchent surtout une expérience de travail stimulante afin de mettre à profit les connaissances acquises pendant leurs études.

M. Dan Albas: Mes dernières questions sont pour l'ACAE.

Le 22 avril, le gouvernement a annoncé divers programmes pour les étudiants, dont une initiative visant à encourager le bénévolat, la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant. Près de deux mois plus tard, les étudiants n'ont toujours pas accès à un tel programme, et le congé d'été est déjà commencé. À votre avis, le retard considérable dans la mise en œuvre du programme pose-t-il problème et aura-t-il une incidence négative sur les étudiants qui l'attendent?

M. Bryn de Chastelain: Comme vous l'avez dit, plusieurs programmes avantageux pour les étudiants ont été annoncés le 22 avril. Je sais que nous sommes nombreux à attendre avec impatience de voir la forme que prendra la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant et les possibilités qu'elle offrira aux étudiants s'ils sont en mesure de recevoir des fonds pour les activités qu'ils réaliseront ou l'expérience qu'ils acquerront durant l'été.

Je crois qu'il est juste de dire qu'en ce moment, les étudiants sont à la recherche de toute possibilité d'emploi et de toute occasion d'acquiescer de l'expérience en rapport avec leur domaine ou leur avenir. À cet égard, j'ai hâte d'en savoir plus sur la Bourse canadienne pour le bénévolat, sur les débouchés qu'elle offrira aux étudiants et sur le nombre d'étudiants qui pourront en bénéficier.

M. Dan Albas: Au sujet du programme...

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur Albas.

[Traduction]

Merci, monsieur de Chastelain.

Nous passons à M. Kusmierczyk. Vous disposez de cinq minutes.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec M. Vaughan.

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, monsieur de Chastelain, d'avoir été élu à la présidence de l'ACAE. J'ai été ravi de rencontrer les représentants de l'ACAE en février sur la Colline du Parlement, à l'occasion de votre semaine d'action. Ce fut un plaisir pour moi de découvrir vos points de vue.

En avril, pendant que la pandémie évoluait encore, l'ACAE a publié un document intitulé: *À la sauvegarde de l'avenir, protégeant les étudiants: les priorités de ACAE pendant la pandémie COVID-19*. Le rapport présente cinq recommandations prioritaires, y compris, par exemple, la création d'un volet de la PCU destiné aux étudiants et l'augmentation de 40 % des bourses canadiennes aux étudiants. À votre avis, comment notre gouvernement s'en est-il tiré relativement aux cinq priorités énoncées dans le rapport?

M. Bryn de Chastelain: Je vous remercie. Ce fut un honneur pour les étudiants d'avoir l'occasion de rencontrer des députés comme vous en février.

L'ACAE était très satisfaite de certains programmes lancés le 22 avril, en particulier la prestation d'urgence pour les étudiants, dont un très grand nombre d'étudiants ont déjà bénéficié. Durant l'été, pendant qu'ils se préparent à retourner à l'école en septembre, si tout va bien, les étudiants continuent à devoir payer leurs factures et leur loyer le premier de chaque mois, et cette prestation les aide certainement à répondre à leurs besoins.

Toutefois, les programmes comportent toujours des lacunes. Notamment, dans le cas de la prestation d'urgence pour les étudiants, nous espérons que le gouvernement fédéral s'engagera à ce qu'aucun étudiant au Canada ne soit laissé pour compte. Ainsi nous espérons que l'admissibilité à la prestation d'urgence pour les étudiants sera élargie aux étudiants étrangers afin de les aider à amoindrir les difficultés qu'ils devront surmonter cet été.

Cela étant dit, nous avons bon espoir que les décideurs continuent à être conscients des lacunes créées et qu'ils en combleront certaines en vue de réduire les préoccupations d'un plus grand nombre d'étudiants tout au long de l'été.

M. Irek Kusmierczyk: Merci beaucoup pour votre réponse.

Je suis heureux que mon collègue ait soulevé la question des expériences de travail enrichissantes pour les jeunes. Je peux vous dire que l'apprentissage intégré au travail est essentiel pour les étudiants qui souhaitent acquiescer de l'expérience de travail dans les conditions réelles.

Nous savons que les jeunes doivent absolument accéder au marché du travail. Depuis 2015, notre gouvernement a investi 1,1 milliard de dollars dans l'apprentissage intégré au travail et dans les occasions d'emploi pour les jeunes. Le soutien offert cette année comprend la création de 20 000 stages dans le cadre du programme de stages pratiques pour les étudiants, ainsi que de 10 000 stages de plus par l'intermédiaire de la Table ronde des affaires et de l'enseignement supérieur. Or, nous avons aussi appris, grâce à un rapport publié récemment par Statistique Canada, qu'environ un tiers de ces stages ont été annulés ou reportés en raison de la COVID-19.

Avez-vous des suggestions ou des idées quant à la manière dont les stages pourraient être adaptés afin qu'ils puissent être réalisés à l'avenir?

• (1605)

M. Bryn de Chastelain: Je tiens d'abord à dire que l'apprentissage intégré au travail devient une partie de plus en plus importante des études universitaires. Les étudiants continuent à chercher des expériences de travail enrichissantes dans leur domaine et des façons de les intégrer à leurs études universitaires ou postsecondaires. Autrement dit, les étudiants continuent actuellement à chercher des emplois. Qu'ils aient pu bénéficier de la prestation d'urgence pour les étudiants, de la prestation d'urgence ou d'autres programmes, ils continuent à chercher des occasions d'emploi et de l'expérience de travail.

D'après moi, à l'automne, ce sera important de tenter d'élargir les programmes d'alternance travail-études et d'offrir plus de possibilités aux étudiants de faire de l'argent durant leurs études. Nous espérons qu'ainsi, les étudiants auront les moyens de retourner à l'école, dans un milieu où ils pourront gagner un peu d'argent tout en suivant leurs cours et en remplissant les critères d'obtention du diplôme.

M. Irek Kusmierczyk: Merci beaucoup.

Monsieur le président, je vais céder le reste de mon temps de parole.

M. Adam Vaughan (Spadina—Fort York, Lib.): Merci beaucoup.

Monsieur de Chastelain, par souci de précision, vous savez que les étudiants étrangers sont admissibles à la PCU, par exemple s'ils ont profité de la possibilité qui leur est offerte de travailler 20 heures par semaine dans le cadre de stages et de cours universitaires. Savez-vous que les étudiants étrangers sont admissibles à la PCU s'ils ont touché un revenu de 5 000 \$ au cours de la dernière année et ont perdu leur emploi?

M. Bryn de Chastelain: Oui, nous le savons, et l'une des difficultés que nous avons relevées, c'est que pour beaucoup d'étudiants étrangers, les exigences des visas relatives au nombre d'heures de travail permises sont restrictives.

Chose certaine, il est particulièrement difficile pour les étudiants étrangers de trouver un emploi durant l'année scolaire. Nombre de nos membres nous ont fait part de difficultés liées à cela.

M. Adam Vaughan: Vous savez aussi que nous avons éliminé la limite de 20 heures dans les secteurs clés ayant été déclarés essentiels, comme le transport, les services de restauration et d'autres domaines liés à la COVID, surtout pour les étudiants en médecine?

M. Bryn de Chastelain: Nous le savons et nous sommes d'avis qu'il demeure important de permettre aux étudiants étrangers de travailler durant l'année et de recevoir des fonds qu'ils pourront investir dans leurs études.

Cela étant dit, nous voyons encore une lacune pour les étudiants qui n'ont pas gagné plus de 5 000 \$ au cours de la dernière année. Dans la plupart des cas, ce sont des étudiants étrangers qui restent au Canada dans l'espoir de pouvoir contribuer, à l'automne, à la communauté à laquelle ils appartiennent et au campus qu'ils fréquentent.

Nous espérons que les étudiants étrangers auront droit à un financement semblable afin qu'ils aient les moyens de retourner à l'école en septembre.

Le président: Merci, monsieur Vaughan, merci, monsieur de Chastelain.

Je remercie tous les témoins d'avoir été avec nous aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants pour vos précieuses perspectives.

Nous avons atteint l'heure fixée. Je vous souhaite un très bon week-end.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>